

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE KOLDA  
DEPARTEMENT DE VELINGARA  
ARRONDISSEMENT DE KOUNKANE  
COMMUNAUTE RURALE DE KOUNKANE

# PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE KOUNKANE



**RAPPORT FINAL**

**DOCUMENT 5**

**Août 2002**

**Etude réalisée par GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Aide à la Décision)**  
Sicap Sacré Cœur III - Villa 9516 - BP : 16 473 Dakar Fann - Tel : 827 84 46  
Fax : 827-94-99 - Email : [gerad@sentoo.sn](mailto:gerad@sentoo.sn) - Website : [www.gerad.org](http://www.gerad.org)

**Financement : Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)**

# SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS</b>	<b>3</b>
PRINCIPES ET OBJECTIFS	3
STRATEGIE ET DEMARCHE	4
<b>PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC</b>	<b>8</b>
<b>I- LE MILIEU NATUREL</b>	<b>9</b>
1.1 ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU	9
1-2 TYPOLOGIE DES SOLS	12
1-3 DIAGNOSTIC DES RESSOURCES VEGETALES	13
1-4 LA FAUNE	17
<b>II- LES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>17</b>
2.1- POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION	17
2.2- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	19
2.2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE	19
2-2-2 LA COMPOSITION ETHNIQUE ET RELIGIEUSE	19
2.2-3 LA POPULATION ACTIVE	19
2.3 NIVEAU EQUIPEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE	20
2.4- DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE ET STRUCTURES D'ENCADREMENT	31
2.4.1 LA TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE BASE	31
2.4.2 LES DOMAINES D'ACTIVITES DES ORGANISATIONS DE BASE	33
2.5 LES STRUCTURES D'ENCADREMENT	34
2.5.1 LA SOUS-PREFECTURE	34
2.5.2 LE CENTRE D'EXPANSION RURAL POLYVALENT (CERP)	34
2.6 LE CONSEIL RURAL DE KOUKANE	34
2.6.1 COMPOSITION DU CONSEIL RURAL	35
2.6.2 PRESENTATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES	37
2.6.3 LES RESSOURCES ET LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL RURAL	38
2.7 LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT	39
2.7.1 LA TYPOLOGIE DES STRUCTURES	39
2.7.2 LES DOMAINES D'INTERVENTION DES ONG ET PROJETS	41
<b>III- ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION</b>	<b>42</b>
3.1 L'AGRICULTURE	42
3.1.1 LES FACTEURS DE PRODUCTION	42
3.1.2 LES CONTRAINTES LIEES A L'AGRICULTURE	43
3.2 L'ELEVAGE	43
3.3 RELATIONS AGRICULTEURS-ELEVEURS	45
3.4 ACTIVITES FORESTIERES ET PRATIQUES AGRO-FORESTIERES.	47
3.5 AUTRES ACTIVITES	48
3.5.1 LA PECHE	48
3.5.2 L'ARTISANAT	49
3.5.3 LE COMMERCE	49
<b>IV- SYNTHESE DU DIAGNOSTIC</b>	<b>51</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LES ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>54</b>
<b>I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES</b>	<b>55</b>
1-1 LA PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES DE BASE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES	58
1-2 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES DES POPULATIONS	60
1-3 L'APPUI INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES	61
1-4 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE	61
1-5 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	63
<b>II. OBJECTIFS STRATEGIQUES QUANTITATIFS</b>	<b>65</b>
1-1 PLANIFICATION DES ACTIONS	65
1.2 ELEMENTS DE JUSTIFICATION	66
1.3 PRE REQUIS	67

## **PRINCIPES ET OBJECTIFS**

Le PLD de la communauté rurale de Kounkané constitue un document d'orientation stratégique qui fixe les lignes directrices en matière d'aménagement et de développement à la base. En priorité, les actions inscrites dans ce plan relèvent de celles qui visent à promouvoir toutes stratégies d'exploitation et de gestion rationnelle des potentialités économiques dans un cadre de durabilité.

A travers l'élaboration du PLD, le Conseil rural de Kounkané, avec l'appui du Programme National d'Infrastructures Rurales, vise à mettre en place un outil de planification et de gestion du développement local à l'échelle de la communauté rurale qui constitue un niveau ***opérationnel*** privilégié dans le cadre de la décentralisation. Le PLD est un outil de planification qui vise à doter les communautés rurales d'instruments nécessaires pour une meilleure maîtrise de leur environnement naturel, socio-économique et institutionnel. Il constitue donc un cadre de référence et aura comme rôle essentiel l'identification des contraintes et des opportunités relatives au développement de la communauté rurale, ainsi que la formulation des actions à mener, leur priorisation et localisation dans l'espace de la communauté rurale.

A cet effet, les tâches suivantes doivent être exécutées en étroite collaboration avec les acteurs locaux :

- procéder à la collecte et à l'analyse des données sur la CR ;
- identifier les potentialités et contraintes de développement ;
- élaborer un plan d'investissement.

De nature plutôt technique et guidée par un souci d'opérationnalité, ce PLD s'inscrit dans le cadre global de la politique de lutte contre la pauvreté, mise en œuvre par le gouvernement sénégalais. Cette politique vise l'amélioration de la qualité de la vie, l'accès des populations les plus pauvres aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable etc.) et la multiplication des opportunités en matière d'emplois.

C'est dans ce contexte cadre que le programme se fixe pour objectif de lutter contre la pauvreté en milieu rural par le financement d'infrastructures communautaires, la formation des acteurs locaux et la bonne gouvernance.

Elle devra aboutir à l'élaboration d'éléments d'identification des groupes défavorisés dans le cadre d'une intervention visant à résoudre les problèmes de pauvreté ; les données recueillies devant permettre de mieux cerner les actions à mener.

## STRATEGIE POUR L'ELABORATION DU PLD

Le diagnostic est à la base de l'élaboration du PLD qui constitue un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans cet exercice, l'accent a été mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de dégager des solutions. Celles-ci devront permettre d'identifier les actions prioritaires à entreprendre pour un développement local durable et endogène.

L'intérêt du diagnostic réside dans la collecte des informations susceptibles de soutenir des stratégies de développement. En effet, l'objectif final est d'identifier des stratégies de conservation et de rééquilibrage de l'espace et de l'environnement tout en augmentant les revenus des populations à partir de l'exploitation durable des ressources naturelles.

La méthodologie utilisée par le GERAD se fonde essentiellement sur l'approche participative qui vise la participation des populations locales, de leurs comités de gestion, leurs élus locaux ainsi que le partenariat avec les autres acteurs en appui (CERP, ONG, Projets, Services Techniques).

L'élaboration des PLD au niveau des communautés rurales requiert non seulement une approche mais aussi une stratégie à mettre en place pour la conduite de l'exercice. Celle-ci s'articule autour de cinq (5) grandes phases :

- La revue des données secondaires ;
- Le diagnostic participatif ;
- Le traitement des données et la réalisation des cartes thématiques (typologie des sols, densité de la végétation, carte de dégradation etc.) ;
- la rédaction du plan ;
- la validation du plan par les populations locales et le CR .

### ➤ La revue des données secondaires

Elle a consisté à rassembler toutes les informations concernant la zone à étudier auprès des services techniques, de la statistique, Organisations Non Gouvernementales (ONG), Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP), Projets de développement et particulièrement au niveau de la Direction des Collectivités Locales et du PNIR.

Cette documentation est axée sur la littérature, les données statistiques, les cartes et photographies aériennes. Néanmoins, cette revue des données privilégiera l'exploitation et l'analyse des Plans Locaux de Développement (PLD) antérieurs et les documents de présentation de la démarche du PNIR.

Cette étape a permis également de recueillir des informations sur les organisations et structures oeuvrant pour le développement local.

### ➤ La formation au diagnostic participatif

L'objectif de la formation était d'initier au diagnostic participatif les membres du CR, du CCG et les populations devant prendre part à l'élaboration du PLD. La formation aux outils de recherche participative (MARF) devrait permettre aux participants/apprenants d'acquérir une méthodologie simple et efficace pour procéder à l'identification des contraintes de leur milieu et à l'analyse des actions pouvant y remédier. Il faut souligner que la pédagogie des adultes (andragogie) a été utilisée avec des outils didactiques appropriés (saynètes, question, réponses, jeux de rôles).

Cette séance de formation a été l'occasion pour les participants de s'accorder sur l'approche, la terminologie et les définitions des concepts à utiliser lors du diagnostic. Par ailleurs, il permet dans la logique du processus participatif de choisir les terroirs à diagnostiquer selon des critères de représentativité spatiale, socio-économique et culturelle.

### ➤ L'échantillonnage et le dispositif spatial

La Communauté rurale de Kounkané compte **86 villages et hameaux** pour une population totale de 16041 habitants selon la Direction de la Prévision et de la Statistique.

Une stratification a été faite au sein de la communauté rurale et a permis de distinguer neuf zones qui sont des aires plus ou moins homogènes avec les

mêmes caractéristiques géographiques, socio-culturels et socio-économiques dans lesquelles les populations se reconnaissent.

Les enquêtes quantitatives par questionnaire ont été effectuées dans tous les villages pour recueillir des données démographiques et socio-économiques à l'aide de questionnaires élaborés par le GERAD et des fiches de collecte fournies par le PNIR.

Les villages dans lesquels se sont déroulés les enquêtes MARP ont été choisis dans les zones par les populations, avec l'assistance de l'OP, en tenant compte de la perception spatiale qu'elles ont de leur milieu et de leur appartenance au même terroir symbolisée par une identité physique (topographique, pédologique, socio-culturelle,...)

### ➤ **Le Diagnostic Participatif**

**Le diagnostic participatif** constitue la composante essentielle du processus de participation. Il a été mis en œuvre par le Comité de Concertation et de Gestion assisté par les équipes du GERAD et du CERP. Le diagnostic a été la phase de terrain où les équipes constituées en partenariat (CCG, CERP et GERAD) ont séjourné dans les villages et ont travaillé étroitement dans la complémentarité pour la collecte des données à partir des outils MARP et des grilles d'analyse spatiale. Les résultats de cette phase ont permis d'identifier les potentialités ainsi que les contraintes qui entravent le développement de la communauté rurale.

### ➤ **Les restitutions et la programmation**

Les restitutions ont été des étapes de validation des données recueillies et des actions retenues par les assemblées zonales et le conseil rural. Les résultats du diagnostic ont été passés en revue, discutés et validés par les populations locales de la CR.

La programmation des actions a été effectuée aussitôt après la validation du diagnostic au cours de la restitution devant le CCG et le conseil rural. Elle a abouti au choix, à la priorisation des actions et à la définition des indicateurs objectivement vérifiables.

Durant cette étape des discussions ont eu lieu entre le CCG, le CR, les populations, le CERP et le GERAD pour l'identification des Actions/Acteurs. L'analyse des actions a été un moment déterminant dans cette phase en termes de faisabilité, d'acceptabilité, d'adaptabilité, de rentabilité économique et financière et d'impact sur le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations.

**Carte situation 1**

----- **PREMIERE PARTIE** -----

**DIAGNOSTIC**

## ➤ **PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE**

La communauté rurale de Kounkané située dans le Département de Vélingara, Région de Kolda est le chef lieu de l'Arrondissement dont il porte le nom (cf. carte). Elle est limitée au nord par la Communauté Rurale de Saré Coly Sallé, au sud par l'Arrondissement de Pakour, à l'est par celui de Bonconto et à l'ouest par l'Arrondissement de Dabo. Erigée en Communauté Rurale en 1978, Kounkané s'étend sur une superficie de 453 km<sup>2</sup>, soit 32, 16% de la superficie de l'ensemble de l'Arrondissement. Elle comptait en 1988 16041 habitants répartis en 86 villages et hameaux (RGPH 1988).

### **I- LE MILIEU PHYSIQUE**

Les composantes du milieu physique analysées concernent, les ressources en eau, les ressources pédologiques, les ressources végétales et fauniques. Les ressources naturelles conditionnent l'occupation et le développement socio-économique d'un terroir, d'une communauté. L'objectif étant de parvenir à les analyser en fonction de leur capacité à offrir à la population les conditions d'un développement durable.

#### **1.1 ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU**

La Communauté Rurale de Kounkané, à l'instar de tout le Département, possède les caractères climatiques de type soudano-sahélien. Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons très contrastées.

- Une saison des pluies qui dure 5 mois (Juin-Octobre) avec une pluviométrie moyenne annuelle qui s'élève à 908 mm ;
- Une saison sèche de 7 mois (novembre – mai).

Les facteurs géographiques et météorologiques ont toujours permis d'entretenir dans cette région une pluviométrie abondante. Depuis quelques années, même si les pluies restent importantes, comparativement à la zone sahélienne où les précipitations sont inférieures à 450 mm, Il est clair que la tendance générale est à la baisse (tableau n°1). Malgré quelques années de forte pluviométrie (1994, 1995 et 1999), l'irrégularité des pluies est perceptible et les déficits sont devenus très fréquents. La même situation est observée au niveau de la répartition du nombre de jours de précipitation dans l'année qui s'élève en moyenne à 59 jours (entre 1980-1990 cette moyenne était de 63 jours). Les marques de la sécheresse se font de plus en plus sentir et impliquent des conséquences négatives qui affectent toute la vie économique basée sur l'agriculture et l'élevage.

Tableau 1 : Evolution pluviométrique

Années	Hauteur d'eau	Nombre de jours de pluie
1990	764,7	56
1991	822,4	57
1992	970,6	55
1993	955,6	52
1994	1327,6	67
1995	1045,2	58
1996	828,2	52
1997	770,6	55
1998	834,3	50
1999	1308,4	79
2000	759,1	68
2001	759	68

Source : CERP de Kounkané 2002

Sur le plan **hydrologique**, la communauté rurale est drainée par l'Anambé, un affluent de la Kayanga, qui prend sa source en Guinée. L'Anambé draine un bassin versant de 1101 km<sup>2</sup> avec un apport annuel de 100 millions de m<sup>3</sup> d'eau de surface. La SODAGRI a réalisé des aménagements hydro-agricoles sur ce cours d'eau pour développer la riziculture dans une optique d'autosuffisance alimentaire (cf. photo). Cette société a mis en place une station de pompage avec un débit de 1200 litres par seconde et un barrage de 180 millions de m<sup>3</sup>.

Les mares constituent également des eaux superficielles d'une grande utilité pour les populations et les animaux et permettent de pallier à l'insuffisance des infrastructures hydrauliques pour l'abreuvement du bétail (cf. photo). Malheureusement, elles tarissent généralement dès le mois de décembre.

Les disponibilités en eaux souterraines sont conditionnées par la pluviométrie. La nappe phréatique est située, dans une bonne partie de cette zone à moins de 20 mètres de profondeur. Ces eaux souterraines sont exploitées à partir de puits traditionnels et modernes et des forages. Les contraintes liées à l'accès à l'eau sont réelles et s'expliquent plutôt par l'insuffisance de systèmes d'exhaure adéquats et sont exacerbées par un abaissement général des nappes phréatiques, dû à la diminution des pluies.

Tableau 2 : Les contraintes en eau et les solutions

Contraintes	Facteurs de dégradation	Solutions
Sécheresse et manque d'eau	Assèchement des mares	Aménagement des mares
	Tarissement des puits	Fonçage de puits
	Inadéquation du système d'exhaure	Amélioration du système d'exhaure



Photo 1 : Une mare au mois de juillet. Ces points d'eau servent de lieu d'abreuvement pour le bétail



Photo 2 : Un canal d'irrigation aménagé par la SODAGRI sur l'Anambé pour la riziculture.

## 1-2 TYPOLOGIE DES SOLS

Le relief est généralement plat sauf au sud-est de la communauté rurale où de petites élévations contrastent la monotonie du relief. Sur le plan pédologique, la toposéquence permet de distinguer plusieurs types de sols :

- les sols Deck représentant 45 % de la superficie sont aptes pour la culture du coton ;
- les sols Deck-Dior généralement utilisés pour la culture de l'arachide et des céréales représentent 30% de la superficie ;
- les sols diors moins étendus (12%) de la superficie portent la culture de l'arachide ;
- les sols de bas fonds destinés à la riziculture représentent 8% ;
- le reste (5%) étant constitués des latérites.

Les sols argileux et sablo-argileux couvrent plus de 75% de la zone ; ils ont une bonne structure et sont relativement riches en minéraux. Les sols permettent d'entretenir d'une façon générale une production diversifiée.

### ↳ **Les facteurs de la dégradation des sols**

Depuis quelques années, le processus d'appauvrissement des sols inquiète les populations. Une dynamique occasionnée par les effets combinés de l'extension des cultures commerciales et la généralisation de pratiques culturales qui contribuent à la dégradation des ressources (diminution progressive des jachères, absence d'enrichissement naturel des sols, brûlis, dégradation du couvert végétal). L'érosion hydrique et éolienne constitue aussi une forte contrainte qui est d'autant plus intense qu'elle est amplifiée par des méthodes de cultures inadéquates, et par la contraction de la végétation.

Tableau 3 : Contraintes, facteurs de dégradation des sols et solutions

Contraintes	Facteurs de dégradation	Solutions
Appauvrissement des sols	Surexploitation des terres diminution de la jachère	Rotation des cultures Intensification de la production
	Insuffisance de l'amendement	Amendement chimique et organique
Dénudation des sols	Feux de brousse	Lutte contre les feux de brousse
	Sécheresse	Reboisement d'espèces adaptées
	Déboisement	Reboisement
	Erosion éolienne	Brise-vents, cloisonnement « salane »

### 1-3 DIAGNOSTIC DES RESSOURCES VEGETALES

La conséquence la plus directe des conditions climatiques évoquées se lit dans la composition d'un tapis herbacé et de quelques formations forestières :

- des forêts claires qui couvrent la zone sud de la communauté rurale ;
- des forêts galeries qui longent les axes de drainage de l'Anambé ;
- des savanes arbustives plus importantes dans la partie au Nord de la communauté rurale.

La végétation de la communauté rurale de Kounkané a connu ces dernières années une évolution rapide. Sous la double contrainte des actions anthropiques et du déficit hydrique résultant de la sécheresse, les peuplements végétaux se sont inscrits dans une dynamique régressive.

Tableau 4 : Les espèces dominantes

Famille	Nom local	Nom scientifique	Tendance
Anacardiceae	Eeri	Sclerocarya birrea	XXX
	Keleljeeri	Heeria plucherrima	XXX
	Thingoli	Lanea acida	XXX
Apocynaceae	Lammude	Saba senegalensis	XXX
Bombacaceae	Bokki	Adansonia digitata	XX
	Bantagne	Ceiba pentendra	X
	Jooyi	Bombax costatum	XX
Caesalpiniaceae	Barkeeje	Pilostigma thonningii	XX
	Cewe	Danieha oliveri	X
	Duude	Cordyla pinnata	XX
	Jabbe	Tamarindus indica	X
Combretaceae	Dooke	Combretum glutinosum	XX
	Tadde	Combretum micranthum	XX
	Boode	Terminalia onacroptera	XX
	Kojoli	Anogerssus leiocarpus	X
	Eloko	Guiera senegalensis	XX
	Kuleeme	Terminalia aircennoides	X
Cycadaceae	Teegneeje	Elaeis guineensis	X
Ebenanceae	Nelbi	Diopyros mespiliformis	XX
Euphorbiaceae	Sambel gorel	Securinea virosa	X
Fabaceae	Kulkule	Piricopsis laxiflora	X
Lorentaceae	Soto	Englerina Lecardi	XXX
Meliaceae	Kahe	Khaya senegalensis	X
Mimosaceae	Burli	Dichrostachys glomerata	XX
	Celigne-	Prosopis africana	X
	Celigne	Acacia albida	X
	Kaski	Parkia biglobosa	XX
	Nete		
Moraceae	Ceekeeje	Ficus gnaphalocarpa	XX
Papillonaceae	Bane	Pterocarpus erinaceus	XX
Poaceae	Kewi	Oxytenanthera abyssinaca	X
	Waba	Andropogon gayanus	X
	Taade	Phragmites vulgaris	X
Ramnaceae	Jaabi	Zizyphus mauritania	X
Rubiaceae	Koyle	Mitragina inermis	XX
	Laloje	Crossopterix frebrifuga	X
Sterculiaceae	Tabaje	Cola cordifolia	XXX
Tiliaceae	Kelli	Grewia bicolor	XX
<b>Légende :</b> X : Espèces plus rares XX : Espèces moyennement représentées XXX : Espèces les plus fréquentes (représentées).			

Pendant l'hivernage, diverses herbacées viennent s'ajouter aux formations ligneuses. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles offrent un surcroît de fourrage au bétail. Les herbacées les plus importantes sont : Diheteropogon amplexans, Eleusine indica, Andropogon pseudapricus, Andropogon gayanus.

## ↳ Les facteurs de dégradation de la végétation

L'évolution péjorative des conditions pluviométriques dans un contexte d'exploitation intense des ressources et de pratiques illicites de tous ordres a eu comme conséquences majeures l'extension des superficies déboisées, le recul d'espèces soudaniennes à soudano-guinéennes, au profit d'espèces soudano-sahéliennes.

La baisse des pluies se manifeste par une moindre productivité des parcours, la réduction des surfaces couvertes et la baisse de leur richesse spécifique. Elle contribue à la disparition de certaines formations végétales. Avec la dégradation progressive de la végétation nous assistons à la destruction des habitats de la faune.

Les actions anthropiques sont un élément d'intensification et d'amplification du processus de dégradation des ressources naturelles. Depuis quelques années, cet environnement écologique subit de fortes pressions sous l'effet des actions anthropiques (charbonnage, coupe systématique d'espèces végétales, ébranchage et écorçage, etc.).

Dans cette zone, il est très difficile de trouver une partie de la forêt qui n'a pas été brûlée pendant ces dernières années. Or, le charbonnage incontrôlé a une double action négative. Il contribue à la dégradation du couvert végétal et entraîne des problèmes de régénération des jeunes pousses (cf. photo).

Tableau 5 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions.

<b>Contraintes</b>	<b>Facteurs</b>	<b>Solutions</b>
Fréquence des feux de brousse	Défrichement pour agriculture ou création de nouveaux villages, récolte de miel, les chasseurs	Sensibilisation, création et équipement de comités de lutte contre les feux de brousse, aménagement de pare feux,
Réduction de la densité végétale	Surexploitation Déficit pluviométrique	Protection, Reboisement
Réduction de la production forestière	Extension des terres de culture, surexploitation	Intensification de la production agricole, limitation de l'exploitation de la forêt
Apparition espèces nuisibles aux sols et aux cultures	Sécheresse	Reboisement
Déboisement intense	exploitation forestière intense, extension des zones carbonifères	Reboisement, protection des arbres (création de parc),



Photo 3 : L'exploitation agricole contribue au recul de la végétation par le défrichement abusif



Photo 4 : Une zone de carbonisation : la conséquence est la réduction des possibilités de régénération des plantes

## **1-4 LA FAUNE**

La répartition et l'abondance des ressources fauniques sont étroitement liées à l'existence et à la nature des formations végétales qui constituent un habitat privilégié. Les plus fréquentes sont les phacochères, les chimpanzés, les chacals, les hyènes, les singes, les pintades et les perdrix. Malgré l'interdiction de la chasse, le braconnage est pratiqué à grande échelle. Ainsi, de nombreuses espèces ont disparu de la nature à cause des mutations écologiques occasionnées par la destruction des habitats écologiques et l'assèchement progressif des mares.

## **II. LES RESSOURCES HUMAINES**

### **2.1- POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION**

Sur le plan démographique, la Communauté Rurale de Kounkané comptait 11.544 habitants en 1976 (RGP, 1976). En 1988, sa population s'élevait à 16.041 (RGPH 1988). Entre ces dates la croissance démographique est de 2,7 % et l'évolution de la densité est passée de 28 à 39 hbts/km<sup>2</sup>. En 2001, la population est estimée à 21.691 habitants (DAT, 2000) et est répartie en 86 villages et hameaux. Sur une superficie de 453 km<sup>2</sup>, la densité est actuellement de 48 hbts/km<sup>2</sup>. Si le croît naturel a vigoureusement participé à cette évolution démographique, une grande part revient aussi au développement des activités agricoles et commerciales dans les secteurs de l'Anambé et de Diaobé.

La carte de la répartition des villages selon leur taille montre que la forme de la distribution est conditionnée d'une manière dynamique par le cours d'eau de l'Anambé, l'axe routier (RN 6) et le réseau de piste de production. La partie Ouest de la communauté rurale est la plus densément peuplée et les localités villageoises les plus importantes sont situées le long de l'axe routier:

- le village de Kounkané, qui avec plus de 5000 habitants, occupe le sommet de la hiérarchie ;
- les villages de Diaobé et de Kabendou avec respectivement 3000 et 1500 occupent le deuxième rang et le troisième rang ;
- les villages de Sinthiang Diaobé et de Soutouré avec respectivement 824 habitants et 564 habitants occupent le troisième et le quatrième rang.

Les petits villages et les hameaux de moins de 300 habitants, plus nombreux, occupent la base de la pyramide.

**CARTE 2 : REPARTITION POPULATION SELON LA TAILLE**

## 2-2- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

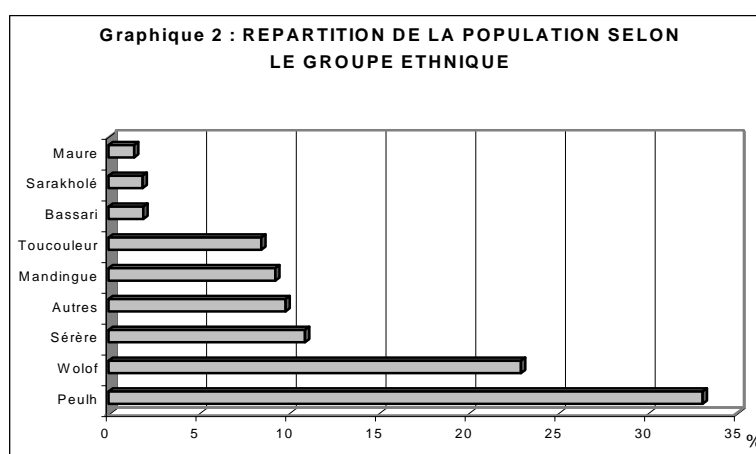
### 2-2-1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

L'analyse démographique de la population permet de se rendre compte que le sex-ratio est presque équilibré 50,1% d'hommes contre 49,9% femmes.

La répartition de la population par âge laisse apparaître le caractère excessivement jeune de la population. Les jeunes de moins de 30 ans représentent 74,7% de l'ensemble de la population et les moins de 15 ans 49,2%. La classe d'âge 30 à 50 ans représente 21,6% de la population. Au sommet la tranche d'âge des plus de 60 ans ne comprend que 3,7% de la population.

### 2-2-2 LA COMPOSITION ETHNIQUE ET RELIGIEUSE

La communauté rurale de Kounkané connaît une grande diversité dans la composition ethnique de la population. Toutefois, les Peuls (plus de 90%) représentent le groupe majoritaire. Ils sont suivis par les Mandingues et les Sarakholé. La population est essentiellement musulmane (99 %).



### 2-2-3 LA POPULATION ACTIVE

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, la proportion de la population active occupée s'élève à plus de 65% contre 1,1 % de chômeurs. La situation dans la profession montre que la rubrique indépendant/aide familiale constitue plus de 90% de l'ensemble. Cette situation est caractéristique du milieu rural où les taux d'activités sont élevés. Les indépendants/aide familiale sont des agriculteurs qui travaillent pour leur propre compte. Aussi bien que les hommes, les enfants et les femmes rurales ont-ils une participation économique très importante.

## 2-3 NIVEAU D'EQUIPEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

Dans le cadre d'un développement durable, la valorisation des ressources humaines vise à accroître l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et aux services socio-éducatifs. D'une manière globale, en matière d'accès aux services de base, Kounkané est privilégiée par rapport aux autres CR du Département de Vélingara. Toutefois des efforts restent à faire pour améliorer la desserte en équipements et infrastructures. La majorité des équipements est localisée dans le chef lieu d'arrondissement, à l'image des autres communautés rurales du Sénégal. En dehors, de Kounkané, seuls quelques villages centres disposent d'un niveau d'équipement acceptable.

Le patrimoine de la Communauté Rurale est constitué :

- d'équipements scolaires ;
- d'équipements sanitaires ;
- d'infrastructures hydrauliques ;
- de pistes de production.

### ➤ Les équipements scolaires

La Communauté rurale de Kounkané n'est pas défavorisée si on la compare aux autres collectivités locales du Département de Vélingara. Le tableau ci-dessous montre la répartition des structures scolaires selon les différentes communautés rurales.

Tableau 6 : Répartition des équipements scolaires élémentaires et des effectifs selon les CR

Communautés rurales	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre de classes	Nombre de garçons	Nombre de filles
Kounkané	28	100	2941	2176
Paroumba	21	68	2033	1294
Linkéring	16	43	1258	1004
Médina Gounass	3	6	184	118

Source : IDEN Vélingara -Données Scolaires

Le réseau des structures scolaires est relativement dense à l'intérieur de la CR. Elle compte 28 écoles élémentaires, un Collège d'Enseignement Moyen CEM et une école maternelle. La carte des équipements et de la couverture scolaire montre que la répartition spatiale est caractérisée par un léger déséquilibre en faveur des villages situés au Nord et à l'Ouest.

Les équipements scolaires sont souvent dégradés ou non construits. Les classes sont souvent en paille ou constituées d'un simple abri de branchages (cf. photo). Les

services élémentaires et commodités tels que les blocs d'hygiène, l'eau potable, l'électricité sont souvent inexistantes.

Malgré de réels efforts en matière d'éducation, l'analphabétisme est encore élevé avec un pourcentage supérieur à 80% dans certaines localités et constitue un handicap majeur à toute tentative de développement durable. Le taux de scolarisation demeure encore faible même si elle est supérieure à la moyenne Régionale. Elle est estimée à 42% contre 37 % dans la Région de Tambacounda (ESP, 1992). Il est surtout très important chez les femmes et s'explique par des facteurs d'ordre socio-culturel qui les confinent à des tâches plutôt domestiques expliquant leur marginalisation du système éducatif. On note cependant depuis quelques années un progrès sensible en matière d'alphabétisation grâce à l'appui de plusieurs partenaires au développement dont les actions commencent à porter des fruits. On décompte 12 classes d'alphabétisation dans la Communauté Rurale.



Photo 5 : Un des abris servant de salles de classes

**Carte 3 Equipements scolaires**

### ➤ Les équipements sanitaires

En ce qui concerne l'accès aux soins de santé, la population de la communauté rurale est desservie par trois postes de santé et dix cases de santé. La desserte médicale qui s'établit à un poste de santé pour 7266 personnes n'est pas tellement écartée des normes de l'Organisation mondiale de la Santé (un poste de santé pour 5000 habitants). Au niveau des postes santé, le personnel médical est composé d'un infirmier chef de poste, d'un agent de santé communautaire, d'une matrone. Chaque case de santé dispose également d'un agent de santé communautaire, d'une matrone. Des relais ont été formés pour la sensibilisation des populations dans la planification familiale et la santé maternelle et infantile. De nombreuses initiatives et stratégies sont prises pour lutter contre les principales maladies dont les plus fréquentes sont le paludisme et les maladies diarrhéiques .

Les principales contraintes qui se posent sont :

- le sous-équipement des structures sanitaires qui entraînent des contre-performances au niveau de l'offre des services sanitaires ;
- l'état défectueux des pistes surtout en période hivernale qui pose un problème d'accessibilité des structures d'autant plus que les moyens de transport sont limités.

L'accès aux soins est difficile pour les populations éloignées des structures de soins. L'évacuation des cas graves notamment des femmes présentant des accouchements difficiles est un véritable problème dans certaines localités.

### ➤ Les équipements socio-culturels

Les infrastructures sportives et socio-éducatives jouent un rôle très important dans l'épanouissement et la promotion des jeunes. Le diagnostic a révélé un déficit notoire dans ce domaine au niveau de la communauté rurale. Elle ne dispose d'aucune aire de jeu fonctionnelle et clôturée pouvant permettre aux jeunes de s'adonner à la pratique sportive de leur choix. De même, l'absence de salles de spectacle contribue à limiter la promotion des activités culturelles.

**Carte 4 : Equipements sanitaires**

➤ Les équipements marchands et d'allégement des travaux féminins

Les équipements marchands sont constitués d'abord des marchés de Kounkané et surtout de celui de Diaobé qui a un caractère international. La carte des équipements marchands montre que dans plusieurs villages ont implantés des secco, des magasins de stockage, des boutiques pour le commerce de détail.

Les équipements d'allégement des travaux féminins sont constitués des moulins à mil, de décortiqueuses. La plupart de ces équipements sont localisés dans le chef lieu de communauté rurale et dans les villages centres.

➤ Les infrastructures hydrauliques

Les infrastructures hydrauliques modernes dont bénéficie la communauté rurale sont constituées de trois (3) forages implantés dans les villages de Kounkané, Diaobé et Kandiaye et de 42 puits équipés répartis dans différents villages. L'essentiel des villages s'approvisionne en eau à partir de puits traditionnels (cf. photo). Il existe beaucoup de puits relativement peu profonds à l'intérieur des concessions. Les contraintes liées à l'accès à l'eau s'expliquent principalement par l'insuffisance de systèmes d'exhaure adéquats. Les femmes qui sont chargées de la corvée de l'eau puisent l'eau manuellement et consomment beaucoup de temps et d'énergie pour assurer l'eau nécessaire à la vie quotidienne. La carte de la distribution des équipements hydrauliques montre que les villages au Nord et à l'Ouest bénéficient d'une meilleure dotation contrairement aux villages localisés au Sud dans les zones de Linguewal et de Bamako.

➤ Le réseau électrique

Le réseau de distribution électrique est limité au seul chef lieu de communauté rurale (le village de Kounkané) qui est alimenté par la centrale de Vélingara. La desserte est insuffisante et ne couvre que les services administratifs et techniques (CERP, Sous-Préfecture, etc.) et les concessions proches de ces équipements. Les coupures sont fréquentes.



Photo 6 : Les puits traditionnels demeurent les principales sources d'approvisionnement en eau de la population

**Carte 5 : Equipements marchands**

## **Carte 6 : équipements hydrauliques**

➤ Les infrastructures de communication

Le seul axe routier goudronné est constitué par la route nationale 6 qui traverse la Communauté rurale selon une orientation NW-NNE. Les voies de communication sont constituées par les pistes latéritiques dont la majorité a été aménagée par la SODEFITEX. La SODAGRI a construit les pistes reliant les barrages et leurs zones de production rizicole.

Les pistes sont le plus souvent dégradées ce qui ne facilite pas souvent les activités socio-économiques particulièrement en hivernage. Le développement de la CR reste étroitement lié à la résolution de l'enclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR.



Photo 7 : Une des pistes de production de la Communauté rurale de Kounkané, difficilement praticables en saison des pluies.

L'analyse de la répartition des équipements montre que la zone de Kounkané est relativement favorisée par rapport aux autres. Cette situation s'explique par la concentration des pouvoirs de décision au niveau de Kounkané car la majorité des conseillers ruraux y réside. Il y a également une rivalité entre Kabendou qui est une zone riche revendiquant le chef lieu de communauté rurale et Kounkané. La zone de Diaobé est perçue comme une manne financière avec les recettes provenant de son marché hebdomadaire international.

**Carte 7 : Carte des pistes prioritaires**

## 2-4- DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE ET STRUCTURES D'ENCADREMENT

Les diagrammes de venn et les interviews semi-structurés réalisés dans les terroirs villageois ont permis d'interpréter le cadre relationnel des différentes formes d'organisation qui y existent. L'objectif est d'apprécier la capacité organisationnelle des populations locales à servir de relais efficaces dans la mise en oeuvre d'actions de développement.

### 2.4.1 LA TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE BASE

La Communauté rurale de Kounkané compte plusieurs organisations et associations de base qui s'investissent dans des activités économiques, socio-éducatives, culturelles, etc. Le tableau ci-dessous présente la typologie des Organisations Paysannes :

Tableau 7 : Les organisations de base

Organisations	Nombre	%
CCIV	74	24,18
CCV	88	28,76
Groupement de Promotion Féminine (GPF)	51	16,67
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	35	11,44
Association Parent d'Elèves (APE)	17	5,56
Association Sportive et Culturelle (ASC)	16	5,23
Association de Base des Producteurs (ABP)	10	3,27
Comité santé	7	2,29
Fédération	4	1,31
Comité forage	2	0,65
Association des Ressortissants	1	0,33
<b>CCG (Cadre de concertation et de gestion)</b>	1	0,33
<b>Total</b>	306	100,00

#### ➤ Les Comités de Concertation Villageois (CCV).

Chaque village s'est doté d'un Comité de Concertation Villageois (CCV). La formule a consisté, dans le cadre d'une approche participative, à créer les CCV sur la base des groupements sociaux existants, prenant ainsi en compte les référents sociologiques du terroir. Les CCV sont chargés d'impulser le développement intégré de leur terroir.

➤ Les Comités de Concertation Inter-Villageois (CCIV).

La communauté rurale a été divisée en 9 principales zones regroupant plusieurs villages. L'ensemble des villages d'une zone forme un CCIV. Ils constituent des structures de coordination et d'harmonisation pour l'ensemble des décisions en matière de politique de développement.

➤ Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)

La CR de Kounkané compte actuellement 51 groupements féminins qui oeuvrent dans divers domaines de la vie rurale. Ces structures féminines sont surtout reconnues pour leur dynamisme et l'étendue de leur domaine d'intervention. Les principales activités tournent autour du maraîchage, de l'agriculture, de l'embouche bovine, du petit commerce et du reboisement.

➤ Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Les GIE qui constituent des instruments de développement économique sont très représentés dans la CR de Kounkané. Leur multiplication est liée à la recherche de financement.

➤ Les Associations de Parents d'Elèves (APE)

Les APE ont en charge le suivi de la scolarité, et surtout la maintenance des infrastructures. Certaines d'entre-elles, cependant, étendent leurs activités au maraîchage et au reboisement à petite échelle.

➤ Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

Les ASC qui avaient des activités classiques sportives et culturelles, s'investissent de plus en plus dans le développement de leur communauté rurale. Cependant, elles sont confrontées à des difficultés réelles qui freinent leurs ambitions (cf. tableau 11). Le principal problème de ces ASC est que la durée de leurs activités est limitée uniquement aux vacances, période pendant laquelle s'organisent les « navétanes » ou tournois de football. Or, ce temps relativement court ne leur permet pas de mener des activités pouvant générer des ressources suffisantes pour financer des activités économiques importantes.

➤ Les Associations de Base des Producteurs (ABP)

Les ABP mises en place par la SODEFITEX interviennent dans le suivi et la commercialisation de la production cotonnière et assistent les paysans en semences et matériels agricoles.

➤ Le Comité de Concertation et de Gestion (CCG)

Mis en place dans le cadre des activités du PNIR, le CCG est la cheville ouvrière du Conseil Rural. A travers ce Comité, l'objectif visé est de faire participer les populations locales à l'analyse de leurs problèmes, à l'identification des besoins prioritaires, aux choix des activités et à leur réalisation.

La dynamique organisationnelle témoigne de l'existence d'un tissu associatif dense mais souvent entravé dans son développement par des contraintes liées au manque de moyens matériels et financiers.

#### 2.4.2 LES DOMAINES D'ACTIVITES DES ORGANISATIONS DE BASE

Les activités exercées par les membres des groupements et organisations de base pour améliorer leurs conditions de vie, sont nombreuses et variées (cf. Tableau).

Tableau 8 : Principales activités de Organisations de base

Activités	Nombre
Agriculture	79
Commerce de produits agricoles	31
Maraîchage	27
Education/Formation	24
Micro-crédit/tontine	12
Mobilisation/Sensibilisation/Information	10
Gestion administrative et financière	10
Sport et culture	8
Elevage	7
Prestation de services	4
Autres	25
<b>Total</b>	<b>242</b>

➤ Les exploitations agricoles.

Dans ce secteur, les activités initiées par les groupements concernent : les petites et moyennes exploitations agricoles (cultures saisonnières : mil, arachide, pour essentiel) et les périmètres de cultures de contre saison (maraîchage riziculture reboisement ), l'élevage de petits bétails (ovins, caprins, bovins).

➤ Les activités commerciales autres activités (teinture, couture formation).

Incontestablement, les groupements jouent un rôle considérable dans les activités commerciales. En effet, les femmes s'engagent dans le commerce de leurs produits agricoles locaux (arachide, mil, niébé, légumes) le traitement et la vente des denrées

alimentaires (pâte d'arachide, couscous), vente de bétail (ovin, caprin, etc.). L'essentiel du commerce est fait en détail et se déroule principalement dans les loumas notamment à Diaobé.

➤ Les autres activités (teinture, couture formation).

Les groupements ont d'autres activités (formation ,teinture, couture ). Parmi ces activités la teinture occupe une place de choix.

➤ Les sources de financement.

Les revenus des groupements de groupements proviennent essentiellement :

- de la commercialisation des produits agricoles, maraîchers ou de la vente de bétail (embouche) ;
- des rares cotisations et apport des membres selon les besoins ;
- des financements des ONG d'appui au développement.

Les recettes de ces groupements sont déposées à la caisse populaire et servent à la fois au financement des activités et aux prêts consentis au profit des membres du groupement devant honorer une cérémonie familiale.

## **2.5 LES STRUCTURES D'ENCADREMENT**

### **2.5.1 LA SOUS-PREFECTURE**

Le Sous-Préfet est dans l'arrondissement le délégué du Président de la République et le représentant de tous les ministres. Il est appuyé par le CERP dans sa mission primordiale d'impulsion du développement économique et social.

### **2.5.2 LE CENTRE D'EXPANSION RURAL POLYVALENT (CERP)**

Le CERP est chargé d'assister le monde rural dans tous les segments du développement. La multiplicité des domaines dans lesquels il cherche à apporter un encadrement technique justifie la pluridisciplinarité de l'équipe. C'est pourquoi le CERP prend l'aspect d'une synthèse des services techniques départementaux (Agriculture, Eaux et Forêts, Elevage...).

## **2.6 LE CONSEIL RURAL DE KOUKANE**

Perçue comme une alternative à l'essoufflement des politiques centralisatrices, la décentralisation entamée au Sénégal est le résultat d'un long processus qui loin d'être univoque est passée d'une logique de déconcentration à une logique de régionalisation. Aujourd'hui face à de nouvelles demandes, à de nouveaux défis

économiques, technologiques, de démocratisation – la décentralisation – constitue une réponse permettant aux populations de s’impliquer dans la gestion de la chose publique.

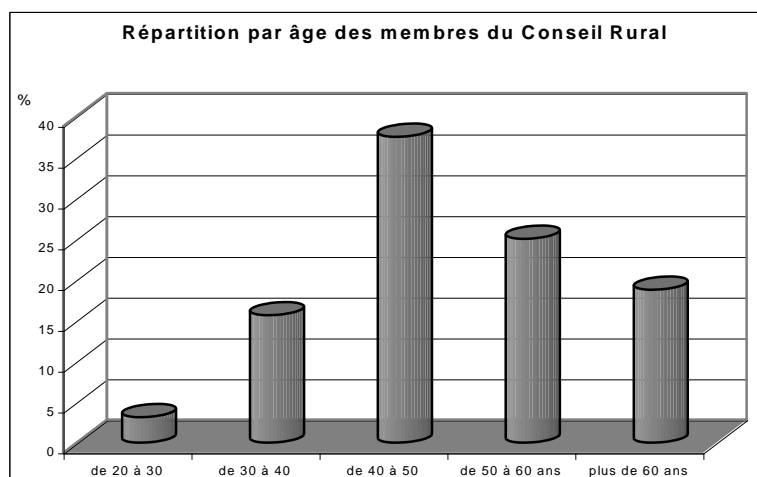
Amorcée par la loi 66-64 du 30 juin 1966 portant code de l’administration communale, le processus de décentralisation s’est progressivement mis en place de 1972 à 1996, ouvrant la voie à une plus grande responsabilisation des collectivités locales. La communauté rurale bénéficie d’un environnement institutionnel et juridique favorable à l’impulsion d’un développement socio-économique durable et constitue une collectivité locale de base incontournable pour toute stratégie participative de développement rural.

Le conseil rural est désormais investi d’importantes compétences en matière de développement socio-économique tournant autour de neuf domaines parmi lesquels, la planification et l’aménagement du territoire. Il est l’institution chargée d’administrer la CR et d’impulser la participation des populations aux actions de développement est l’interlocuteur privilégié dans le processus de planification. Le conseil rural de Koukané est composé de 32 conseillers dont une femme élus pour cinq ans au suffrage universel.

## 2.6.1 COMPOSITION DU CONSEIL RURAL

### ➤ **Le profil par âge et par sexe des membres du conseil rural**

L’analyse des données socio- démographiques du conseil rural a donné les résultats suivants :



Le graphique de la répartition par âge des conseillers ruraux montre une bonne représentation des différentes classes d’âge. Les jeunes sont bien représentés au niveau du conseil rural: les moins de 30 ans représentent 3,1% et les conseillers entre 30 et 40 ans représentent 15,6%. La majorité des conseillers ont entre 40 et 60

ans soit 62,5% du total alors que les anciens avec plus de 60 ans de moyenne d'âge représente 18,75%.

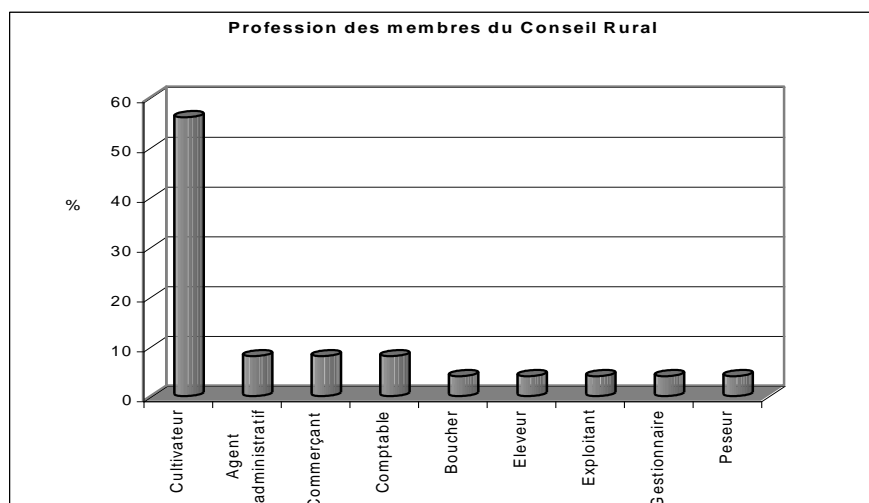
La répartition par sexe montre un profond déséquilibre entre les hommes et les femmes. En effet ces dernières sont sous représentées avec seulement 3,2% alors que les conseillers représentent 96,8%. Or la population du Sénégal est composée en majorité de femmes et ces dernières ont désormais un poids économique important, d'où la nécessité de les impliquer dans les instances de prise de décision.

### ➤ **Le niveau d'instruction et la profession**

Le niveau d'instruction des conseillers ruraux est acceptable, 59% d'entre eux sont scolarisés dont 15,5% ont le niveau Bac ou plus et 15,6% sont alphabétisés en langues nationales.

L'instruction est une donnée essentielle pour favoriser le développement économique et social des communautés rurales.

Le graphique de la répartition des membres du conseil rural selon leur profession montre que l'essentiel des couches socio-économiques est représenté. Cependant les cultivateurs sont majoritaires dans le conseil rural avec 56%. Cela s'explique par le fait que l'agriculture est l'activité dominante en milieu rural. Ensuite viennent en seconde position les agents administratifs, les commerçants, les comptables qui représentent chacun 8%. Enfin en dernière position nous avons les bouchers, les peseurs, les éleveurs, les exploitants, les gestionnaires avec pour chacun 4%.



### ➤ **L'origine des conseillers**

Les membres du conseil rural de Koukané sont originaires de 16 villages sur les 88 que compte la communauté rurale. Cependant, l'essentiel des conseillers réside dans le village de Koukané. La représentativité spatiale n'est pas assurée dans la composition du

conseil rural ce qui peut entraîner une marginalisation de certaines zones et villages dans l'allocation des ressources et les prises de décision.

La majorité des conseillers ruraux appartiennent au CPC (Cadre Permanent de Concertation de l'opposition). Cela favorise une certaine stabilité au niveau politique. Mais les conseillers appartenant aux autres partis doivent être associés dans la gestion des affaires pour le plus grand bien de toute la communauté rurale.

## 2.6.2 PRESENTATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Afin de mieux gérer les affaires de la communauté, le conseil rural est divisé en commissions. Ces dernières sont des structures techniques dont la mission est d'apporter un éclairage précis sur des questions intéressant la communauté rurale. Le conseil rural compte 9 commissions, il s'agit de :

- la commission des Sports et Loisirs ;
- la commission de la Santé ;
- la commission de la Culture ;
- la commission Chargée des réceptions ;
- la commission de la Planification ;
- la commission des Finances ;
- la commission Domaniale ;
- la commission de l'Environnement ;
- la commission de l'Education.

Certaines commissions du fait de leur importance sont subdivisées en sous commissions. C'est ainsi que la commission domaniale est divisée en deux sous commissions :

- la sous commission **domaine** ;
- la sous commission **parcours bétail**.

La commission domaniale est l'une des plus importantes du fait de la compétence du conseil rural en matière d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national et en matière de création et de délimitation des chemins de bétail. En effet, le conseil rural est seul habilité à affecter ou à désaffecter les terres et c'est à la commission domaniale de faire les travaux préliminaires pour éclairer les conseillers.

Cependant, la gestion foncière traditionnelle persiste car les chefs de village jouent encore un rôle important dans l'affectation des terres. Le Conseil rural ne joue donc pas encore pleinement son rôle en matière de gestion foncière car le dispositif juridique lié à la décentralisation ne fait pas pleinement l'objet d'une appropriation par les chefs traditionnels et les populations.

De même la commission des finances a été scindée en deux, il s'agit :

- de la sous commission **chargée des taxes.**
- de la sous commission **collecte des impôts.**

La commission des finances joue aussi un rôle essentiel car le conseil rural doit présenter chaque année le budget de la communauté rurale et percevoir la taxe rurale et les autres impôts.

la tête de chaque commission se trouve un président et des membres nommés parmi les conseillers. Les commissions se réunissent tous les 15 jours pour débattre des questions les concernant.

### 2.6.3 LES RESSOURCES ET LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL RURAL

Les données sur les finances de la Communauté rurale de Kounkané n'ont pas été faciles à collecter.

Le budget qui est le principal instrument de gestion était évalué en 1999 à 28.191.990 FCFA dont 7.000.000 FCFA escomptés pour la taxe rurale. Celle-ci connaît un taux de recouvrement très faible, 12% en 1997 et 28% en 1999. A cela s'ajoutent d'autres impôts locaux comme les droits de place, et les subventions publiques comme les fonds de concours. Les prévisions budgétaires sont plutôt orientées vers des réalisations à caractère social.

La politique de développement à la base menée par le Conseil Rural s'apprécie à partir des opérations d'investissement réalisées et la nature de celles-ci. Le diagnostic fait ressortir la faiblesse des réalisations productives susceptibles d'avoir un effet d'entraînement sur l'économie de la communauté rurale.

Au cours des mandats précédents, le conseil à fait les réalisations suivantes :

- construction du logement de la sage femme du poste de santé 1996 ;
- réfection du forage de Kounkané en 1997 ;
- participation à la construction du CEM de Kounkané.

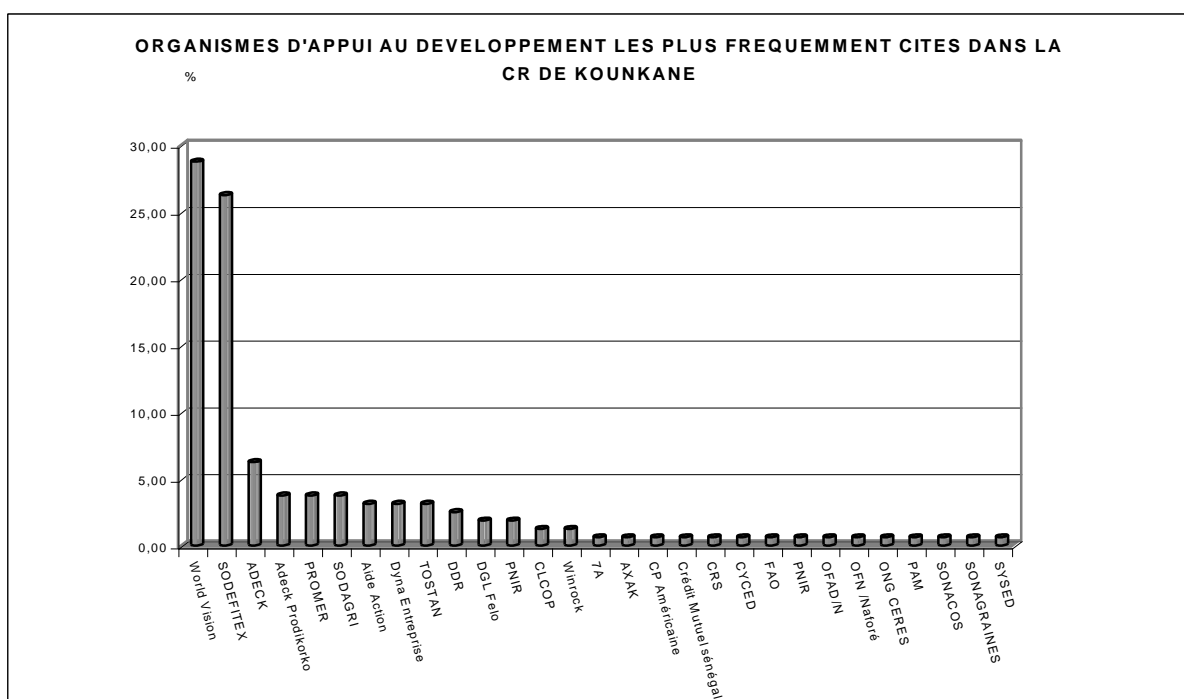
Les investissements du Conseil rural ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des villages, mais sont plus déterminés par l'origine géographique des conseillers ruraux. Une telle situation accentue les déséquilibres entre les différents villages et est à la base de frustrations des populations locales. L'origine des contestations et revendications des élus locaux découlent souvent de l'impartialité dans les investissements à faire dans les différents villages.

## 2.7 LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT

### 2.7.1 LA TYPOLOGIE DES STRUCTURES

Les projets et Organisations non Gouvernementales sont aujourd'hui les principaux partenaires des paysans et des populations rurales en général.

Le graphique ci-dessous renseigne sur les projets et ONG les plus fréquemment cités par les populations et permet d'apprécier la perception que celles-ci portent sur l'importance de leurs actions : World vision, Sodefitec arrivent largement en tête.



L'impact de l'intervention de ces organismes est diversement apprécié par les populations, les pouvoirs publics et les techniciens en fonction de leurs domaines d'intervention respectifs. Les populations à bien des égards considèrent les interventions des ONG comme étant très importantes dans l'ensemble. Cette appréciation est notamment portée sur les ONG s'occupant de santé et d'hydraulique villageoise, surtout dans les zones souffrant du déséquilibre dans la répartition des infrastructures sanitaires, ou de l'enclavement.

Tableau 9 : Les organismes intervenant dans la zone

ORGANISME	Domaine d'intervention	Localités	Début de l'intervention	Groupes cibles	Activités réalisées	Modalités du partenariat
SODEFITEX	culture de coton, élevage, alphabétisation, agriculture, formation des ATE, formation assistance technique, équipement agricole, culture maïs, route de production (piste)	<b>CCIV DIAOBE</b> : Saré Maoudé Djidéré, Dialicounda, Kankéléfa, Sare Talata, St Dimbo, Saré Maoudé Bothie, Takou Diala, Saré Yoba, Saré Baling <b>CCIV SARE MADIA SALANG</b> : Djida Ousmane, Missira Samba, Mamboya Samba, Saré Yéro Bouka, Darou Salam Kaïra, Saré Madia Salang <b>CCIV KOUNKANE</b> : Médina Oumar, Sarré Bourong, Koukané 1et 2, Témento Samba, Thianfar Koba, Thianfar Maoudé <b>CCIV DE KABENDOU</b> : Soundiang Aidara, Soutouré, Saré Sadio, Kalifourou <b>CCIV NIANDOUBA</b> : Missira Mamadou, Thiouagha Mamadiang Barry <b>CCIV BAMAKO SAMBA</b> : Saré Diahe, Saré Pathé, Saré Maoundéba, Counbacara Bela, Bamako Samba <b>CCIV FASS PATHE KANDE</b> : Fass Pathé Kandé, Saré Yéro Soudy, Tementhio Madia, Hamdalaye Bory, Saré Yéro Gano, Tabandintho Seydi	1972, depuis l'entrée de coton	Hommes et femmes, CCV, producteurs, terroir, GPF	apporter du matériel agricole, culture de coton/maïs, alphabétisation, formation, embouche bovine, don de semoir, formation de vétérinaire, agriculture, appui/encadrement technique, équipement, crédit, achat production, équipement agricole,	apport financier du GPC, partenariat, apport financier, formation, apport financier sur le matériel, agricole, aucun apport/entretien, apport matériel/cultiver le coton, sans apport, appui technique, matériel agriculture, appui au monde rural, appui technique, coût partagé, coût partagé, coup partagé, endettement, apport, co-gestion, apport GPC, être organisé, préparation savon
World Vision	formation, sécurité alimentaire, santé, parrainage, culture de coton, appui au monde rural, développement, élevage, moulin, médicaments, fonçage puits, forage, moustiquaires,	<b>CCIV DIAOBE</b> : Saré Baling <b>CCIV SARE MADIA SALANG</b> : Mamboya Aly, Sinthing Manga, Djida Ousmane, Missira Samba, Mayel Roudé, Mamboya Samba, Mayel Sadou, Temento Bourema, Saré Yéro Bouka, Darou Salam Kaïra, Saré Madia Salang <b>CCIV KOUNKANE</b> : Médina Oumar, Sarré Bourong, Kouloundiala, Ndorna Bounda, Koukané 1et 2, Thianfar Koba, Thianfar Maoudé <b>CCIV KANDIAYE</b> : Kandiaie, Saré Kalilou, Saré Mady, Saré Saïdou, Saré Djigui, Saré Meta <b>CCIV KABENDOU</b> : Kolda Molo, Marewe, Soutouré, Saré Sadio, Médina Samba Kane, Kalifourou <b>CCIV NIANDOUBA</b> : Médina Dianguette, Darsalam Mamadou, Niandouba <b>CCIV BAMAKO SAMBA</b> : Saré Diahe, Saré Pathé, Saré Maoundéba, Saré Koutayel, Counbacara Bela, Bamako Samba, Thioubouck <b>CCIV PASS PATHE KANDE</b> : Fass Pathé Kandé, Saré Yéro Soudy, Tementhio Madia, Hamdalaye Bory, Saré Yéro Gano, Tabandintho Seydy	1997	Hommes et femmes, jeunes, enfants, groupements de femmes, école, population, CCV, producteurs, terroirs	Suivi et traitement animaux, construction magasin, équipement personnel, formation, appui au monde rural, parrainage, moustiquaires imprégnés, achat céréales, maraîchage, agriculture, élevage, santé, formation, eau	Appui OCB, appui au monde rural, appui simple, coût partagé, sans redevance, financement partenaire, responsabilité, co-responsabilité, pas d'apport, 15%
ADEK	Crédit, sécurité alimentaire, santé, formation, agriculture, GRN, équipements, financement, stock récolte	Temento Alladie, Djida Ousmane, Missirah Samba, Mayel Sadou, Saré Madia Salang, Koukané, Bamako Samba, Thioubouck, Fass Pathé Kandé, Saré Yéro Gano, Tabadinto Saydy	1996	Villages environnants, GIE, CCV, communauté, personnel santé, tous les groupes, terroir	Equipement GIE, construction et équipement RVC et case de santé, prêts céréales, formation relais, matériels agricoles	Appui au monde rural, coup partagé, être organisé, pas d'apport, financement mil
OFN /Naforé	Alphabétisation bénévolat	Diaobé 1	1998	femmes de 18 à 35 ns	épargne et crédit	2000f par personne
Aide et action	Ecole, éducation, agriculture, élevage, Construction de classe et cantine, alphabétisation fonctionnelle	Diaobé 1, Ndorna Bounda, Koukané, Kandiaie, Niandouba	1997	Eèves, écoles, adultes, APE, femmes, hommes	Clôture mur, gestion du poullier, construction de 2 classes, éducation, santé	Partenariat des parents d'élève en anture, Action personnelle, cout partagé
CRS	Epargne et crédit	Diaobé 1	1999	les femmes	épargne et crédit	1500f par femme
DGL FELO	Développement du village	Koukané 1 et 2, Diaobé 1	2000	Commerce,		implication de la population
SODAGRI	Riziculture, santé, agriculture, élevage,	Diaobé 1, Saré Maoudé Bothie, Saré Yoba, Saré Yéro Soudy, Koukané, Soutoure	Depuis 1978	Riziculteurs, hommes et femmes, terroirs	culture de riz/apport matériel/reboisement	contract de remboursement, pas d'apport
PROMER	Fabrication savon, boulangerie, culture coton	Saré Talata, Saré Baling, Yiricoye, Saré Yéro Gano, Koukané	1998	Femmes, GPF, Producteurs coton	Ouverture de cpt Bcompte bancaire, cuture et achat coton	Apport suivant le type de matériel, coup partagé
7A	Commerce	Kankéléfa	1986	hommes et femmes	Achat et vente de bétail	
CYCED	Alphabétisation	Saré Maoudé Bothie	1999	femmes	alphabétisation/embouche bovine	

Crédit Mutuel du Sénégal	Crédit	Saré Maoudé Bothie	1999	femmes	emprunter de l'argent GPF	apport financier
DDR	Maïs, agriculture	Saré Yoba, Saré Bourang	1995	hommes , CCV	culture de maïs	prteneriat volontaire
SONAGRAINE	culture d'arachide	Saré Baling		Hommes et femmes		cultiver le coton
PNIR	Eau, santé, éducation, formation, maraichage	Missira Samba, Témento Alladié	1999	CCV/CCIV, hommes et femmes	Puits foncé	Appui au monde rural
TOSTAN	Alphabétisation des adultes	Saré Yéro Bouka	2002	GPF	la propreté	
CLCOP	agriculture/élevage	Saré Madia Salang, Kouloundiala	2000	hommes et femmes, village	encadrement et formation	appui au monde rural
ONG CERES	agriculture	Saré Madia Salang	1986	hommes et femmes	magasin de stockage construit	appui au monde rural
AJAK	embouche bovin/agriculture/maraichage	Kouloundiala	1992	village		coût patagé
TOSTAN	Formation, education, alphabétisation	Ndorna Bounda, Thianfara Koba, Saré Diahé	2001	hommes, femmes, GPF		
DDR	agricole	Témento Samba	2001	producteur	culture de maïs	coût partagé
SYSED	fabrication savon/alphabétisation	Yiricoye	1997	groupement des femmes	fabrication savon	technique seulement du coté partenaire
DDR	agriculture	Sare Faring	1999	la population		seul le partenaire qui donne
TOSTAN	alphabétisation	Kolda Molo	2002	population	maraichage	appui
Winrock	Epargne, crédit, commerce	Kabendou, Soutoure	2001	Population	Commerce, maraichage	cout partagé
OFAD/N	alphabétisation fonctionnelle	Niandouba	1999	adultes/hommes et femmes	éducation et santé	coût partagé
TOSTAN	alphabétisation, sensibilisation, santé, formtion professionnelle	Saré Diahe	2002	femmes regroupées		population, centre de formation, ressource TOSTAN
PNIR	sensibilisatioon/oraganisation	Saré Diahe	1999	population	sensibilisation/formation MARP	apport 20%
FAO	apiculture	Saré Koutayel	2001		apport financier (425000)	
PAM	arboriculture	Saré Koutayel	1982	reboisement/pépinier		
CP Américaine	formation	Saré Koutayel	2000	réalisation d'une pépinière		
SONACOS	culture arachide	Saré Yéro soudy		terroir		pas d'apport
DYNA Entreprise	Epargne et crédit, formation, maraichage, conseil, appui, suivi évaluation, petit commerce, maraichage	Saré Madia Salang, Bamako Samba, Thioubouk, Yiricoye, Saré Koutayel	2000	Hommes, femmes, groupement de femmes	Prise de contact, formation en technique maraïcère, formation, conseil en gestion, bonne gestion	Appui technique et formation, organistaion, concentration partenariat et groupement

## 2.7.2 LES DOMAINES D'INTERVENTION DES ONG ET PROJETS

L'accès aux soins de santé élémentaires et à l'eau potable est une des contributions les plus significatives de l'appui au développement effectué par les ONG. L'intérêt de ces contributions est surtout relevé par l'Etat qui n'arrive plus à assurer ses missions traditionnelles d'installation de ces infrastructures stratégiques, du fait de contraintes budgétaires ou de politique inadéquate dans ce domaine. De plus les communautés rurales auxquelles ce rôle est également dévolu dans le cadre de la décentralisation, ne disposent pas de moyens pour réaliser des investissements de grande importance. Dans le domaine scolaire de même les ONG restent assez efficaces. L'impact positif de l'intervention des organismes d'aide dans ces divers domaines est cependant terni par les problèmes de maintenance et d'entretien des infrastructures, notamment pour ce qui concerne les forages.

L'appui à l'activité économique est un autre domaine où l'intervention des ONG a connu un impact fort important. Il s'agit notamment de l'appui à la production agricole, à l'embouche, à la pêche, etc. Les programmes de financement direct ou d'appui technique à la production ont en effet permis de soutenir l'activité agricole de beaucoup d'associations villageoises dans les domaines où elles rencontrent les plus grandes difficultés. L'étendue des activités et les bons résultats obtenus dans l'activité économique cachent mal cependant beaucoup d'échecs qui commencent à faire douter de l'efficacité de certaines structures à produire un nouveau type de développement en milieu rural.

Le nombre croissant de ces organismes et la diversité de leurs interventions posent des problèmes notamment de manque de coordination. Plusieurs ONG pouvaient travailler dans un même secteur d'activités, dans un même espace géographique, et pendant longtemps, sans engager une quelconque concertation ou une articulation de leurs programmes. C'est ainsi que des doubles emplois, des chevauchements sont souvent notés.

### III- ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

#### 3-1 L'AGRICULTURE

L'agriculture pluviale est la principale activité économique et touche plus de 80% de la population. La communauté rurale dispose d'un certain nombre de facteurs favorables pour le développement agricole (bonne pluviométrie, disponibilité de terre). Les principales spéculations sont l'arachide et le coton qui sont des cultures de rente. Les cultures vivrières occupent également une place importante, il s'agit du maïs, du mil, du sorgho.

Tableau 10 : Les statistiques agricoles

Spéculation s	1998			1999			2000		
	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)
Mil	3826	645	123,4	3826	626	119,7	609	744	22,65
Maïs	8718	975	2550	9761	669	1959,6	7554	1017	2304,6
Sorgho	13766	659	453,6	14317	602	430,9	11820	920	543,7
Arachide	9917	1140	1695,75	2834	1298	551,7	22080	1150	3889,8
Coton	3802	1000	2753,45	1882	1029	2337,3	1112	973	2479,75

Source : CERP de Koukané, 2001

La production agricole, intimement liée à la pluviométrie, facteur aléatoire par excellence, a un caractère conjoncturel. L'importance des productions a été largement influencée par la bonne pluviométrie de ces dernières années. Le tableau ci-dessus montre que globalement, les rendements à l'hectare pour la plupart des spéculations n'ont cessé de décroître. Les rendements obtenus, et les productions même s'ils diminuent, sont relativement importants comparés à d'autres terroirs : plus de 1T/ha en moyenne pour l'arachide de 1998 à 2000. Pour le sorgho et le mil, les rendements varient entre 600 et 920 Kg/ha entre 1998 à 2000.

#### 3-1-1 LES FACTEURS DE PRODUCTION

Les difficultés d'accès aux facteurs de production sont très aiguës pour des agriculteurs ayant des revenus très faibles. Le faible niveau d'équipement en matériels agricoles, qui ne peut pas être renouvelé à cause de la faiblesse des revenus, fait partie des principales contraintes. Les conditions d'octroi des semences et du crédit agricole sont jugées inadaptées par les agriculteurs et requièrent des solutions appropriées pour une meilleure pratique de l'activité agricole.

Par ailleurs, les femmes sont relativement marginalisées en matière d'accès à la terre. En effet, elles exploitent les parcelles de leurs maris ou dans le meilleur des cas, elles bénéficient de celles de leurs belles-mères. En d'autres termes, les femmes n'accèdent à la terre que dans le cadre du mariage. La production qu'elles obtiennent est souvent auto-consommée par la famille. Elles jouent ainsi leur rôle de mère-nourricière. En résumé, les inégalités de genre persistent dans le domaine de l'accès à la terre.

### 3-1-2 LES CONTRAINTES LIEES A L'AGRICULTURE

Les principales contraintes liées à l'activité agricole sont :

- la baisse et la fluctuation de la pluviométrie ;
- la dégradation et la baisse de fertilité des sols ;
- le manque et la vétusté du matériel agricole ;
- les difficultés d'accès aux intrants ;
- les difficultés d'accès au crédit ;
- le manque de semences de qualité pour toutes les spéculations.

Tableau 11 : Les contraintes de l'agriculture et les solutions

<b>Contraintes</b>	<b>Solutions</b>
Baisse et fluctuations pluviométriques	Introduction de variétés adaptées
Approvisionnement en intrants	Mise en place de magasins de distribution d'engrais et de semences Retour à l'ancien système basé sur la taxe rurale et le remboursement
L'insuffisance et la vétusté du matériel agricole	faciliter l'acquisition du matériel agricole subventionner le matériel
La pauvreté des sols	RNA, plantations d'enrichissement et amendement organique des sols
Difficulté d'accès au crédit	faciliter l'accès au crédit étaier les remboursements sur 9 mois pour les crédits de campagne et 5 ans pour le matériel

### 3-2 L'ELEVAGE

La vie pastorale est ici une vocation naturelle, tradition ancienne, pratiquée par une société Peulh. Les bovins ont un rôle social important. Ils sont la marque d'un statut social et une forme d'épargne. Dans tous les villages, une vache est seulement vendue si la famille a besoin d'une somme importante, par exemple en cas de mariage, de funérailles, pour l'achat de médicaments ou de nourriture. Cette activité

occupe à côté de l'agriculture une bonne partie de la population. Elle subit les aléas du climat mais reste une activité très importante dans les systèmes de production. L'élevage pratiqué dans la CR de Kounkané est de type sédentaire. La taille moyenne des troupeaux tourne autour de 100 têtes. Il concerne l'élevage des bovins, des ovins, caprins, équins, asins.

Tableau 12 : L'importance du cheptel

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Equin
1996	49.000	91.500	85.000	26.000	8.500
1997	49.400	93.000	86.000	26.050	8.600
1998	50.000	95.000	88.500	26.200	8.690
1999	52.000	97.000	90.000	26.500	8.800

Source : Ministère de l'élevage, Secteur de Vélingara

Les principales contraintes de l'élevage sont :

- l'insuffisance des parcours entraînée par l'élargissement de l'auréole agricole ;
- la diminution du couvert végétal ;
- l'existence de pathologies ;
- les problèmes d'accès aux aliments de bétail ;
- le faible niveau de formation technique des agropasteurs ;
- les conflits agriculteurs-éleveurs ;
- les vols de bétail liés à la transhumance.

Tableau 13 : Les contraintes au développement de l'élevage

Contraintes	Solutions
- Les problèmes pathologiques	- Multiplication des parcs à vaccination et renforcement des moyens d'intervention - Formation d'auxiliaires - Mise en place de pharmacies vétérinaires
- Insuffisance des parcours	- Aménagement de parcours pastoraux
- Diminution du couvert végétal	- Reboisement - Protection des parcours
- Difficultés d'accès aux aliments de bétail	- Mise en place de magasins de vente d'aliments du bétail
- Faible niveau de formation technique des agropasteurs	- Amélioration de la capacité technique des agropasteurs
- Conflits entre agriculteurs / éleveurs	- Affectation des terres (agriculture, élevage)
- Vols de bétail	- Enclos - Gardiennage

### **3.3 RELATIONS AGRICULTURE - ELEVAGE**

Ce sont deux activités fortement liées. L'élevage est pratiqué par les agriculteurs comme activité supplémentaire et inversement les éleveurs s'adonnent de plus en plus à l'exploitation de quelques parcelles de terres.

Dans leurs rapports, l'élevage fournit à l'agriculture la force de traction et le fumier. En contrepartie l'agriculture lui offre ses sous-produits comme aliments de saison sèche. La vente du bétail issue de l'embouche bovine servirait à couvrir certaines dépenses comme le renouvellement du matériel agricole.

Les relations sont également conflictuelles et opposent agriculteurs et éleveurs du fait de la divagation des animaux dans les parcelles agricoles ou de l'occupation par les agriculteurs des zones de parcours du bétail.

L'équilibre résultant de cette complémentarité est donc fragile et menacé par la réduction des zones de parcours du bétail. Les surfaces cultivées sont accrues par l'extension récente de l'arachide, du coton. L'évolution récente est caractérisée par la dislocation des complémentarités agraires et pastorales.

On s'achemine vers une mise en valeur et une utilisation spécifique de chacune des deux activités. Les ressources doivent permettre la mise en oeuvre d'une politique de conservation des pâturages par une délimitation des zones de protection, l'interdiction des cultures dans ces zones.

Le Conseil rural doit impulser l'aménagement de zones de parcours du bétail pour éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs.



Photo 8 : L'agriculture est la principale activité économique.  
Les instruments aratoires sont encore rudimentaires.



Photo 9 : L'élevage constitue une activité importante qui tient culturellement  
une place dans la vie des populations peuls.

### 3-4 ACTIVITES FORESTIERES ET PRATIQUES AGRO-FORESTIERES.

Par l'importance des revenus générés, l'exploitation forestière fait partie des activités les plus rentables. Elle concerne l'exploitation des produits de cueillette et d'autre part l'exploitation du charbon de bois, du bois d'œuvre et de service. Le tableau suivant met en évidence les espèces les plus utilisées :

Tableau 14 : Les espèces les plus utilisées

<b>Espèces (Ligneuses)</b>	<b>Parties</b>	<b>Utilisation</b>
<i>Sterculia setigera</i> (Mbep)	Sève	Consommation, commerce, pharmacopée
<i>Parkia biglobosa</i> (Nete)	Fruit, bois, feuille, graine	Commerce, pharmacopée, bois de chauffe, consommation
<i>Adonsonia digitata</i> (Guy)	Fruit, coque des fruits, tronc, feuille	Consommation, pharmacopée, commerce
<i>Khaya senegalensis</i> (Xay)	- Tronc, écorce, feuille, racine	Pharmacopée
<i>Pterocarpus Erinaceus</i> (Venn)	- Fruit, racine, écorce, tronc	Aliment bétail, bois de chauffe et d'œuvre
<i>Combretum micranthum</i> (Bara)	Feuilles, tronc	Consommation, pharmacopée, bois
<i>Cordyla pinnata</i> (Dimb)	Fruit, écorce, feuille	Pharmacopée, bois de chauffe, bois d'œuvre, consommation
<i>Guiera senegalensis</i> (Ngeer)	Feuilles, tronc	Pharmacopée, bois
<i>Combretum glutinosum</i> (Rate)	Feuilles, tronc	Pharmacopée, bois

Les utilisations courantes de ces espèces indiquées ci-dessus sont variées allant de la consommation directe, l'utilisation dans le cadre de la pharmacopée traditionnelle à la transformation en produits artisanaux.

Les principaux produits de cueillette sont : la gomme (Mbep) et le pain de singe. L'exploitation du bois occupe également une place importante. Il concerne le bois de service, le bois de chauffe, le charbon de bois.

Les pratiques agroforestières restent très timides et ne concernent essentiellement que le reboisement dont les objectifs sont :

- socio-économique : par la génération de revenus et l'amélioration du cadre de vie ;
- énergétique : par la fourniture de bois de chauffe ;
- écologique : par l'amélioration du couvert végétal et de la fertilité des sols pour l'augmentation de la productivité agricole.

Les principales contraintes qui sont signalées dans l'exploitation des ressources forestières se résument comme suit :

- diminution des formations végétales ;
- exploitation abusive des ressources ;
- manque d'eau qui limite surtout la production de plants ;
- feux de brousse.

### **3-5 AUTRES ACTIVITES**

Il s'agit d'activités économiques qui occupent cependant une place de seconde importance comparée à l'agriculture, à l'élevage et à la foresterie. Ces activités concernent, la pêche, l'artisanat et le commerce.

#### **3.5.1 LA PECHE**

Elle est surtout pratiquée dans les zones de Kounkané de Niandouba et concerne les espèces d'eau douce. L'armement de pêche se compose essentiellement de petits filets et de petites pirogues. La pêche est surtout pratiquée par des pêcheurs étrangers qui assurent l'approvisionnement dans les principaux marchés. Une bonne partie des poissons est transformée pour le ravitaillement des régions périphériques (le Mali). Elle peut constituer une activité potentiellement rentable surtout dans la perspective d'une meilleure organisation des pêcheurs.

##### **\* *Les contraintes***

L'activité de la pêche connaît des difficultés qui entravent son développement dont:

- le tarissement des cours d'eau ;
- la disparition des espèces
- le manque de matériel performant ;
- le manque d'organisation et de formation des pêcheurs

##### **\* *Les solutions***

Les solutions préconisées sont :

- la protection des espèces menacées de disparition
- l'acquisition de matériel de pêche.

### 3.5.2 L'ARTISANAT

Il concerne particulièrement la cordonnerie et la forge. Il occupe une faible proportion de la population active et offre une gamme assez composite de produits aux coûts relativement accessibles. La forge se distingue surtout par le matériel qu'elle fournit à l'agriculture. En effet, la suppression de la politique agricole a entraîné une spécialisation des artisans (forgerons) dans la fabrication de prototypes et matériel de rechange. Les forgerons assurent la réparation du matériel agricole qui se trouve être très vétuste car, datant généralement de plus de 20 ans.

### 3.5.3 LE COMMERCE

Les *Louma* (marchés hebdomadaires) de Kounkané et Diaobé jouent un rôle nodal en tant que lieux de rencontre de tous ordres et surtout d'échanges, d'écoulement de marchandises. De dimension internationale, le marché hebdomadaire de Diaobé qui a lieu tous les mercredis est le principal lieu de concentration de l'activité et du dynamisme du secteur commercial. Il draine beaucoup de monde et de produits en provenance des pays tiers notamment les Républiques de Guinée Bissau, Guinée Conakry, la Gambie sans oublier les autres régions du Sénégal. Parmi les produits émanant de ces pays, on peut retenir la grande importance accordée à l'huile de palme, divers fruits comme la banane, les mangues et les agrumes sans compter les céréales (mil et sorgho). En échanges, ces pays nous achètent le sel, les matières plastiques, les matelas à éponge et les produits alimentaires (oignons, pomme de terre, etc.).

Les *Louma* présentent beaucoup d'avantages:

- il facilite l'accès des villageois résidents à toutes sortes de produits ;
- il facilite la vente des produits locaux ;
- et peut alimenter le budget de la CR par le paiement des droits de place.

L'aspect le plus préoccupant du marché de Diaobé demeure sans nul doute la problématique de la gestion des déchets qui fait de celui-ci une zone à risque épidémique. Une situation aggravée qui est amplifiée par l'inexistence totale d'un système de collecte d'ordures ménagères et d'évacuation des eaux pluviales et usées.



Photo 10 : Le marché de Diaobé est un l'un des principaux lieux d'échanges Commerciaux de la sous région.



Photo 11 : L'un des problèmes principaux de ce marché est celui de l'assainissement. les ordures et les eaux usées envahissent le marché.

#### **IV. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC**

Le diagnostic, établi sur l'état des ressources naturelles, humaines ainsi que des systèmes productifs de la communauté rurale de Koukané révèle qu'ils sont globalement marqués par une série de goulots d'étranglement. Toutes les stratégies adoptées par les populations pour compenser ces déséquilibres n'ont pas donné les résultats escomptés. Ces déséquilibres résultent de contraintes écologiques et socio-économiques. La précarisation des conditions de vie, qui se manifeste principalement à travers des soudures fortement marquées, justifie l'urgence de la mise en œuvre de solutions. La nécessaire implication des populations devrait se traduire par leur responsabilisation afin d'assurer le suivi, et par delà la durabilité des actions.

Ce diagnostic pose la nécessité d'élaborer des stratégies et solutions susceptibles de contribuer efficacement à leur bonne gestion. Le tableau ci-après synthétise les différentes contraintes qui constituent les principaux goulots d'étranglement du processus de développement. Il présente aussi les hypothèses de solutions tendant à lever ces contraintes sur la base des potentialités qui existent.

Tableau 15 : Synthèse des potentialités, contraintes et hypothèses de solutions

DOMAINES		POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
<b>Ressources naturelles</b>	Ressources en Eau	Mares temporaires Disponibilité d'une nappe aquifère assez importante	- Tarissement rapide des mares - Sécheresse	- Aménagement des mares - Mise en place des cuvettes de récupération des eaux
	Ressources pédologiques	Grande disponibilité, existence de sols Ndatta et Kadié	- Pauvreté des sols - Erosion éolienne et hydrique - Surexploitation	- DRS / CES •Reboisement •RNA •Amendement organique et chimique des sols
	Ressources végétales	Espèces végétales soudano-sahéliennes	- Disparition de nombreuses espèces - Dégradation du couvert végétal - Feux de brousse - Coupe abusive	- Reboisement / Protection des ligneux
	Faune	Faune importante et diversifiée	- Disparition de l'habitat écologique favorable à la reproduction de la faune - Disparition de nombreuses espèces	- Reboisement - Protection des espèces
<b>Ressources Humaines</b>	Organisations Paysannes (OP)	Existence de nombreuses organisations à la base	- Insuffisance des ressources financières - Analphabétisme - Déficit de formation fonctionnelle et d'encadrement - Surcharge du travail des femmes	- Système de crédit adapté - Encadrement - Alphabétisation - Recherche de partenaires - Equipements d'allègement des travaux de la femme
<b>Systèmes de Production</b>	Agriculture	<b>Disponibilité des terres cultivables</b>	- Insuffisance des semences - Baisse des rendements agricoles - Vétusté et insuffisance des matériels - Parasitisme - Retards dans la commercialisation des productions - Problèmes d'hygiène autour des parcelles irriguées - Cherté et retards dans l'acheminement des intrants - Divagation: conflit agriculteurs / éleveurs	- Introduction de variétés agricoles adaptées - Mise en place d'un système de crédit adapté pour l'acquisition de matériels - Mise en place de produits phytosanitaires - Amélioration du circuit de commercialisation des produits - Traitement phytosanitaire des parcelles irriguées - Mise en place d'un système de crédit adapté et amélioration de l'acheminement des intrants - Concertation, aménagement des zones de parcours et de pâturage du bétail
	Maraîchage	Disponibilité de terres aménageables	- Manque de maîtrise de l'eau - Manque de formation en techniques de maraîchage - Manque de matériels - Manque de magasins de stockage des produits maraîchers	- Fonçage de puits maraîchers et irrigation des parcelles maraîchères - Formation en techniques de maraîchage - Mise en place d'un système de crédit adapté - Création de magasins de stockage de produits maraîchers
	Elevage	Activité traditionnelle de la population Existence de bovins, ovins, caprins, asins et de volaille	- Diminution du cheptel - Manque de zones de parcours - Insuffisance de l'abreuvement du bétail - Existence d'épizooties - Vols de bétail - Manque et cherté des produits vétérinaires - Conflits entre agriculteurs et éleveurs	- Embouche bovine - Amélioration de la couverture sanitaire du bétail - Aménagement des mares et puits pastoraux - Création de dépôts vétérinaires - Surveillance: comités de vigilance
	Foresterie	Existence d'espèces végétales à potentialité agronomique importante	- Réduction de la production forestière - Exploitation abusive de la forêt - Disparition d'espèces végétales - Feux de brousse	- Réglementation et protection de certaines espèces - Reboisement - Formation aux techniques agroforestières - Aménagement de pare - feux - Redynamisation et équipement des comités de lutte contre les feux de brousse

DOMAINES		POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTIONS
Autres Activités	Artisanat / Commerce	Existence d'un marché potentiel Existence des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse des ressources financières</li> <li>- Manque d'infrastructures de commerce</li> <li>- Insuffisance des circuits commerciaux</li> <li>- Enclavement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement et formation des acteurs</li> <li>- Développement des circuits commerciaux</li> <li>- Développer le partenariat avec les structures de développement</li> <li>- Désenclavement</li> </ul>
	Voirie Electrification	Existence de pistes de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voirie revêtue inexistante</li> <li>- Enclavement des villages</li> <li>- Faible niveau d'électrification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des pistes de production</li> <li>- Electrification des villages</li> <li>- Développer le partenariat avec des structures de développement</li> </ul>
Equipements et Infrastructures	Santé	Existence de postes et de cases de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Desserte faible</li> <li>- Problèmes d'accessibilité aux soins</li> <li>- Personnel insuffisant</li> <li>- Maternités non fonctionnelles</li> <li>- Enclavement</li> <li>- Insuffisance des médicaments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction, Equipement et Dotation en médicaments aux structures de soins de santé primaires (Postes de santé, Cases et Maternités rurales)</li> <li>- Affectation de personnels qualifiés</li> <li>- Réalisation de pistes</li> </ul>
	Education	Existence d'écoles élémentaires et secondaires Existence de classes d'alphabétisation et d'arabe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Taux de scolarisation faible</u></li> <li>- Taux d'analphabétisme élevé notamment des femmes</li> <li>- Existence de beaucoup d'abris provisoires</li> <li>- Manque de tables-bancs</li> <li>- Enclavement de certains villages</li> <li>- Insuffisance des classes d'alphabétisation</li> <li>- Manque de personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Information</li> <li>- Généralisation des classes d'alphabétisation : priorité femmes</li> <li>- Equipement des salles de classes</li> <li>- Affectation de personnels enseignants</li> <li>- Construction de salles de classe</li> </ul>
	Hydraulique	Existence de puits et de forages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème d'exhaure</li> <li>- Déséquilibre dans la répartition spatiale</li> <li>- Pas de réseau AEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonçage de puits</li> <li>- Hydraulique rurale</li> <li>- Amélioration du système d'exhaure et adduction d'eau</li> </ul>
	Socio-culturels	Existence d'aires de jeu et centres de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des espaces de distractions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de maisons des jeunes multifonctionnelles</li> <li>- Aménagement de terrains de sport</li> </ul>
	Allègement des travaux de la femme	Existence d'équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des équipements</li> <li>- Déséquilibre dans la répartition spatiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'équipements : <ul style="list-style-type: none"> <li>• moulin</li> <li>• batteuse</li> <li>• décortiqueuse</li> <li>• presse à huile</li> </ul> </li> </ul>

## **----- DEUXIEME PARTIE -----**

# **LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LES ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT**

## I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les contraintes qui se posent dans le cadre de la poursuite des priorités de développement notées en haut ont été identifiées par les populations de la CR, il s'agit de :

- l'enclavement.
- les problèmes d'approvisionnement en eau/sécheresse ;
- les difficultés d'accès aux services de base (santé, éducation) ;
- le déficit en équipements sportifs et socio-culturels ;
- l'insuffisance de semences et qualité des semences ;
- la baisse des rendements agricoles ;
- la dégradation du couvert végétal ;
- l'insuffisance des structures sanitaires ;
- la santé animale et le vol de bétail ;
- la lourdeur des tâches domestiques pour les femmes ;
- l'analphabétisme surtout des femmes ;

Les actions prioritaires identifiées par les populations de la CR de Kounkané afin de lever les contraintes et s'attaquer aux priorités de développement sont les suivantes :

- l'assainissement et la santé
- la réhabilitation des pistes de production ;
- la construction et l'équipement de structures de soins de santé primaires ;
- la construction et l'équipements des salles de classe ;
- la mise en place d'ouvrages hydrauliques et l'extension de réseau AEP ;
- les équipements d'allègement des travaux de la femme ;
- l'aménagement et la réhabilitation d'aires de jeux ;
- la mise en place d'équipements socio-culturels ;
- la construction de centres de formation professionnelle pour les jeunes filles ;
- l'amélioration de l'accès à l'eau et des stratégies de conservation de l'eau ;
- la construction et la réhabilitation d'équipements marchands ;
- la mise en place d'un système de crédit pour le développement économique ;
- l'aménagement de parcelles maraîchères ;
- la DRS/CES ;
- le reboisement ;
- la promotion de la pêche ;
- l'embouche bovine ;
- la couverture sanitaire du bétail ;

Ces différentes actions ont été présentées et discutées avec le conseil rural et le comité de concertation et de gestion lors de l'atelier de restitution/validation organisé à cet effet (cf. photos).



Photo 12 et 13 : La restitution du diagnostic devant le conseil rural et le CCG



Photo 14 et 15 : Le Conseil rural et le CCG procédant à la sélection des projets et à leur priorisation.

Ces hypothèses de développement retenues par les populations pour lever les contraintes et promouvoir un développement local durable sont traduites en cinq principales orientations stratégiques :

- la promotion de l'accès aux infrastructures et aux services de base ;
- le renforcement des capacités socio-économiques des populations ;
- l'appui Institutionnel et Le renforcement des capacités organisationnelles
- l'amélioration de la production agricole et pastorale ;
- l'aménagement de l'espace pour une gestion durable des ressources naturelles.

Ces différentes orientations sont loin d'être indépendantes les unes des autres. Leur mise en œuvre permettra un développement intégré de l'ensemble de la CR.

## **1.1 LA PROMOTION DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET AUX SERVICES DE BASE**

### **↳ Les infrastructures de communication**

Le développement des échanges commerciaux, l'accessibilité aux services de base restent largement conditionnés par l'existence d'infrastructures de communication. Dans la communauté rurale de Kounkané, les pistes sont généralement impraticables sur plusieurs axes. En dépit de la construction de « routes de production » dans les zones cotonnières, bon nombre de villages restent isolés du reste de la CR pendant toute la durée de l'hivernage. Le développement de la CR reste étroitement lié à la résolution de l'enclavement des villages par la réalisation de pistes de production qui sont d'une importance capitale pour toutes les populations de la CR.

### **↳ Renforcement des structures scolaires – alphabétisation -formation fonctionnelle**

Pour relever le taux de scolarisation très faible, il faudra développer des stratégies visant à faciliter l'accès à l'école en renforçant les établissements scolaires aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif. En plus, il faudra mettre en place des stratégies d'information et de sensibilisation à l'endroit des parents sur les avantages de l'école.

D'autre part, les populations locales doivent acquérir les capacités techniques requises pour la mise en œuvre et le suivi de certaines activités. L'acquisition de ces capacités nécessite donc des programmes de formation technique et d'alphabétisation fonctionnelle adaptés à leurs besoins et à leur environnement socio-économique.

## ↳ **Promotion de la santé**

### - Accès aux structures de santé

La saison des pluies multiplie l'existence de plusieurs zones marécageuses insalubres, infestées de germes pathogènes et insectes vecteurs de plusieurs sortes de maladies. Ainsi, dans certains villages où les populations sont obligées de parcourir de très longues distances sur des pistes impraticables pour des soins de santé primaires, il s'avère nécessaire de construire et d'équiper des cases de santé pour assurer une couverture sanitaire adéquate de la population.

### - L'assainissement

Le marché de Diaobé est une véritable usine de production de déchets et constitue une zone à risque épidémique. Cette situation, amplifiée par l'inexistence totale d'un système de collecte d'ordures ménagères, entraîne la prolifération des décharges sauvages sur l'ensemble du territoire.

En hivernage, le caractère sommaire et le manque d'entretien du canal de drainage des eaux pluviales et des eaux usées entraînent régulièrement des inondations et la stagnation des eaux dans toutes les rues du marché ; ce qui entraîne de sérieux problèmes de salubrité et de santé publique.

## ↳ **L'amélioration de l'accès aux infrastructures sportives et socio-culturelles**

Cette action vise à doter la CR d'infrastructures et d'équipements modernes pouvant permettre à la jeunesse de s'épanouir afin de s'impliquer pleinement dans les activités socio-éducatives et culturelles. Il s'agit d'aménager et de clôturer un terrain de sport fonctionnel à Kounkané et de mettre en place un foyer des jeunes bien équipé, capable d'abriter les activités de jeunesse telles que les réunions de sensibilisation, théâtres, projections de films, Internet, etc.

## ↳ **L'amélioration de l'accès à l'eau et des stratégies de conservation de l'eau**

### - Mise en place d'infrastructures hydrauliques

La problématique de l'eau tient une place importante dans l'ordre de priorisation des actions, établi par les populations. L'insuffisance des puits et leur tarissement temporaire, les pannes fréquentes des forages et/ou les problèmes d'adduction sont autant de facteurs limitant pour les travaux domestiques (qui est l'apanage des femmes), l'abreuvement du bétail, les activités maraîchères etc. La résolution de ce

problème passe par le fonçage de nouveaux puits et leur équipement en motopompe ou pompe éolienne.

#### - L'aménagement des mares

Le récurage des mares et marigots permettra une meilleure capitalisation des eaux de pluie en vue d'augmenter la disponibilité des ressources en eau. Cette activité qui passe par le reprofilage, permettra de pallier l'assèchement précoce des points d'eau qui entrave toutes perspectives d'activités agro-pastorales.

#### - Mise en place de cuvettes de récupération des eaux

Enfin, au niveau des bas-fonds, les populations comptent mettre en oeuvre des cuvettes de récupération des eaux de pluie. Ceci permettra d'augmenter les capacités de stockage en eau de surface ; ce qui augmente la disponibilité et entraîne la diversité des ressources en eau. La présence d'eau douce de surface permet de mener diverses activités parmi lesquelles le maraîchage ou l'abreuvement du bétail.

## **1.2 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOCIO-ECONOMIQUES**

### **↳ La mise en place d'un système de crédit fonctionnel**

Cette action vise à accorder à la population notamment, groupements de promotion féminine, groupements d'intérêts économiques et aux associations de jeunes, les moyens financiers pour le développement d'activités génératrices de revenus (embouche, maraîchage, commerce, etc.). Cependant, l'utilisation et la gestion du système de crédit impliquent une bonne sensibilisation et une formation des producteurs chargés de l'exécution. Les populations et plus particulièrement les groupes organisés devront être informés sur la gestion et le suivi des projets.

### **↳ L'allégement des travaux de la femme**

Cette action vise deux objectifs d'une part réduire la charge et le poids du travail des femmes, d'autre part leur permettre de mieux s'investir dans les actions de développement. L'installation de moulins dans de nombreuses localités a été fortement souhaitée. L'allégement des travaux domestiques permet de renforcer l'autonomie des femmes dans la gestion de leurs activités. Cette action doit être complétée par l'alphabétisation fonctionnelle et l'amélioration de leurs ressources financières pour leur plus grande participation au développement communautaire.

La mise en place de magasins de stockage ou de vente de matériels et d'intrants permettra de faciliter l'accès aux moyens de production et de sécuriser les récoltes.

### **1.3 L'APPUI INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES**

#### La formation des conseillers ruraux

Conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans le cadre du développement local et de la décentralisation, les conseillers ruraux affirment ne pas être suffisamment outillés pour s'acquitter de leur mission. C'est ainsi qu'ils ont beaucoup insisté sur l'appui institutionnel, en termes de renforcement de leurs capacités de gestion. La plupart ont un niveau d'instruction élémentaire ou secondaire. Ils sollicitent des formations spécifiques et fonctionnelles dont :

- une formation sur les domaines transférés pour une meilleure application de la lettre de la décentralisation ;
- une formation sur les finances locales ;
- une formation sur la recherche de financement et le partenariat.

#### Le renforcement des capacités organisationnelles

Cette action vise à renforcer le dynamisme et les capacités organisationnelles des structures à la base. En effet, le diagnostic de la dynamique organisationnelle montre l'existence de quelques structures mal organisées et dont le principal problème est l'absence de partenariat. Par ailleurs, ces structures dont la durée de vie est généralement assujettie à l'intervention d'un projet, ont besoin d'un encadrement plus rapproché basé sur le développement de l'alphabétisation et de la formation fonctionnelle. Ainsi, les populations souhaitent bénéficier de formation dans les domaines de l'élaboration et la gestion de projets, la gestion administrative et financière, la recherche de partenaires entre autres.

### **1-4 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION PASTORALE ET AGRICOLE**

La faible production qui couvre à peine les besoins en matière de consommation est déplorée par la population de la communauté rurale. Cette faible productivité s'explique par des contraintes d'ordre technique et socio-économique. Aussi, cette orientation a pour objectif de relever le niveau des systèmes de production et par delà de promouvoir une bonne intégration agro-sylvo-pastorale qui constitue une des préoccupations de la population. Il s'agit de développer des stratégies d'aménagement de l'espace dans le cadre d'une gestion intégrée, en vue de rétablir l'équilibre et les complémentarités entre milieux agraires et pastoraux. Dans la perspective d'une amélioration de la production agricole et animale, les populations proposent de procéder à une meilleure intégration du bétail au sein de l'exploitation agricole par :

- la mise en place de zones de parcage du bétail pour la réhabilitation de la jachère pâturée ;
- une réhabilitation et un aménagement des couloirs de passage pour le bétail ;
- la sensibilisation de la population pour une meilleure protection du bétail

### ↳ **L'amélioration de la production animale**

Malgré l'importance qu'elle occupe dans les systèmes de production, l'élevage connaît des difficultés. En effet, la baisse de la pluviométrie a eu pour conséquences la disparition des fourrages et le tarissement des points d'abreuvement du bétail. Les problèmes de l'alimentation animale constituent la contrainte majeure au développement et à la production du cheptel. Les problèmes de la malnutrition affectent la productivité et la reproduction animale qui à l'absence de couverture sanitaire rigoureuse, le développement épizootique.

L'augmentation des ressources alimentaires passe par une bonne gestion des ressources naturelles. Des aménagements appropriés peuvent permettre d'appliquer la régénération naturelle et artificielle des zones de parcours. Par ailleurs, les problèmes de l'alimentation animale se situant à la charnière entre l'agriculture et l'élevage, il est important de pratiquer une gestion intégrée de ces deux systèmes. Des couloirs de passage seront délimités et permettront de réduire les conflits entre acteurs. Des espèces ligneuses qui produisent du fourrage aérien pourront être utilisées pour matérialiser les couloirs de passages. L'aménagement des mares en vue d'une meilleure mobilisation des eaux pluviales pourra permettre d'abreuver le bétail, pendant une très bonne partie de l'année. L'amélioration de la production animale nécessite aussi la mise en place d'équipements pour mieux assurer un meilleur suivi sanitaire du cheptel.

### ↳ **L'amélioration de la production agricole**

L'agriculture est la principale activité des populations de la communauté rurale. La dégradation de l'espace agricole, l'insuffisance des intrants et du matériel agricole se traduisent par un déclin continu des rendements. Aussi, le déficit vivrier et la paupérisation s'accroissent-ils davantage. Les activités comme la constitution de réserves de semences, l'introduction de variétés améliorées, la lutte phytosanitaire, l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles peuvent contribuer à renverser cette tendance négative.

#### - La vulgarisation de variétés agricoles adaptées

Les producteurs sont de plus en plus confrontés à un problème d'approvisionnement en semences de qualité et en quantité suffisante. L'introduction de variétés à cycle court et résistantes à la sécheresse est sollicitée

par la population pour faire face au déficit pluviométrique. Il est ainsi envisagé de s'appuyer sur les itinéraires techniques de production pour permettre à chaque producteur de constituer une réserve de semences de qualité contrôlée.

L'introduction de variétés améliorées d'arachide, de mil et niébé plus adaptées aux conditions locales et de haute qualité permettra également de lutter contre la dégénérescence de ces espèces. La diversification des spéculations maraîchères permet de maximiser les rendements.

#### - L'acquisition de matériel et d'intrants agricoles

L'insuffisance des intrants et du matériel agricole et de semences de qualité influant négativement sur les rendements. Aussi, les producteurs réclament-ils la mise en place de systèmes de crédit leur permettant d'acquérir des semences sélectionnées et du matériel agricole performant. Les structures de financement doivent leur allouer des prêts adaptés à leur rythme et leur niveau d'épargne.

#### - La lutte phytosanitaire

Cette action vise à enrayer la prolifération des termites sur les terres de culture et à lutter contre le parasitisme et la présence des nématodes. L'acquisition de matériel, la mise en place de comités de lutte phytosanitaire et la sensibilisation/formation des producteurs pourraient contribuer à préserver les cultures.

## **1.5 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

### **↳ L'amélioration de la qualité des sols**

Il s'agit de développer l'amendement organique des sols. En vue d'augmenter la disponibilité en matière organique, il est prévu de développer les techniques de fertilisation des sols pour contribuer efficacement à améliorer la productivité des sols dans toute la CR.

### **↳ La restauration du couvert végétal**

La destruction des forêts classées pour l'utilisation agricole des terres est de plus en plus excessive dans la CR de Kounkané. L'extension des zones de culture a largement empiété le couvert végétal qui ne cesse de reculer. La dégradation des formations végétales est amplifiée par l'insuffisance des disponibilités en eau et par des agressions anthropiques de plus en plus vives : charbonnage, coupe systématique d'espèces végétales, ébranchage et écorçage, etc.)

Les stratégies de restauration retenues portent essentiellement sur le reboisement à but multiples. Il s'agit de promouvoir un aménagement polyvalent des ressources forestières, dans le cadre d'une approche globale et intégrée, permettant de mettre au point des systèmes agro-forestiers appropriés fournissant à la fois, du bois de feu, du bois d'œuvre, du fourrage. La renaissance des peuplements existants doit être combinée par un accroissement massif de plantations d'arbres polyvalents, des espèces fertilisantes, des arbres fruitiers à croissance rapide. Ces stratégies permettent d'utiliser d'une manière rationnelle toute la gamme des produits forestiers sans compromettre la pérennité des ressources. Par ailleurs le reboisement permettra de lutter avec efficacité contre l'action du vent qui est ici le principal agent d'érosion.

L'action prévoit ainsi la restauration du couvert végétal par :

- des opérations de reboisement systématique à buts multiples (plantations champêtres, plantations massives) ;
- l'édification de haies vives/brises vents pour lutter contre le vent.

## II. OBJECTIFS STRATEGIQUES QUANTITATIFS

### 1.1 PLANIFICATION DES ACTIONS

Les objectifs quantitatifs stratégiques concernent les actions qui ont été formulées à la suite d'un diagnostic participatif. Ces différentes actions devront être mises en œuvre sur une période de 10 ans.

Tableau 16 : Objectifs quantitatifs stratégiques

Activités	Indicateurs	Horizon temporel 10 ans
<b>ASSAINISSEMENT</b>		
Collecte et ramassage des ordures, Assainissement Diaobé	Superficie traitée Ha	Tout le marché de Diaobé
<b>REHABILITATION PISTE</b>		
Réhabilitation pistes	km	93
<b>SANTE</b>		
poste de santé	Nbre postes	07
case de santé	Nbre cases	10
<b>EDUCATION</b>		
construction et réhabilitation et équipement	Nbre classes	20
Centre de formation jeunes filles	Nbre de centre	03
<b>HYDRAULIQUE CONSERVATION ET GESTION DE L'EAU</b>		
Forages	Nbre de forages	10
Fonçage puits équipés	Nbre puits	60
Adduction	Nbre de m (extension réseau)	80.000
Aménagement des mares	Nbre	08
Cuvettes de récupération de l'eau de pluie	Nbre	10
<b>EQUIPEMENTS COMMERCIAUX</b>		
magasins de stockage	Nbre magasins	18
moulin	Nbre moulins	20
Construction de marché	Nbre	04
Parc de vaccination	Nbre	09
Centre élevage expérimental	Nbre	09
<b>EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS</b>		
Clôture terrain de sport	Nbre terrain	04
Foyer des jeunes	Nbre foyer	03
<b>GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</b>		
Reboisement	Nbre en ha	1000
DRS/CES	Nbre en ha	50
<b>ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU</b>		
Parcelles maraîchères	Nbre en ha	50

## 1.1 PLANIFICATION OPERATIONNELLE A COURT TERME

Elle concerne les actions jugées prioritaires par les populations pour les trois premières années. La mise en œuvre de ces actions s'étale sur trois ans conformément aux résultats attendus contenus dans le tableau suivant :

Tableau 17 : Objectifs quantitatifs stratégiques triennal

Activités	Indicateurs	Résultat sur 3 ans	AN1	AN2	AN3	Localisation AN1
<b>ASSAINISSEMENT</b>						
Collecte et ramassage des ordures	Nbre points de collecte	4	4	00	00	Marché Diaobé
Assainissement et remblais marché syndicat	ha	0,02	0,02	00	00	Marché Diaobé
Canalisation évacuation eaux de pluie et eaux usées	ml	1000	1000	00	00	Marché Diaobé
<b>EDUCATION</b>						
construction et réhabilitation et équipement	Nbre classes	12	02	04	06	Diamnely Mamadou Koukané 1 (CCIV Linguewal école 3)
Centre de formation jeunes filles	Nbre de centre	3	00	01	02	
<b>HYDRAULIQUE CONSERVATION ET GESTION DE L'EAU</b>						
Fonçage de puits équipés	Nbre de puits	7	01	02	04	Temento Alladièye (CCIV Saré Madian)
Forages	Nbre puits	1	00	00	01	
Adduction	Nbre de m (extension réseau)	80.000	20.000	30.000	30.000	Koukané
Aménagement des mares	Nbre	08	00	02	06	
Cuvettes de récupération de l'eau de pluie	Nbre	10	00	05	05	
Curage cours d'eau	Nbre km	1	00	00	01	
<b>REHABILITATION PISTE</b>						
Réhabilitation pistes	km	33	00	11	22	
<b>SANTE</b>						
poste de santé	Nbre postes	1			01	
case de santé	Nbre cases	5	05			-Ndouba; Tacoudiala; Saré Madia salang; Thioubouck; Hamdallaye
<b>EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS</b>						
Clôture terrain de sport	Nbre terrain	4	01	02	01	Koukané
Foyer des jeunes	Nbre foyer	3	01	01	01	-Koukané
<b>EQUIPEMENTS COMMERCIAUX</b>						
magasins de stockage	Nbre magasins	2			02	
moulins	Nbre moulins	20	05	10	05	-Niandouba ; -Saré yoro souly ; -Saré koukonyal ; -Kandiaye ; -Saré abdou 2 à Koukané
Construction de marché	Nbre	4	02	02	00	
Parc de vaccination	Nbre	09	00	09	00	
Centre élevage expérimental	Nbre	09	00	09	00	
<b>GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</b>						
Reboisement	Nbre en ha	18		09	09	
DRS/CES	Nbre en ha	15			15	
<b>ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU</b>						
Parcelles maraîchères	Nbre en ha	18		09	09	

## 1.2 ELEMENTS DE JUSTIFICATION

Les objectifs quantitatifs ci-dessus résultent du diagnostic participatif et de la priorisation des actions effectuées par le Conseil Rural et les présidents de CCIV. Leur mise en œuvre devra se faire dans les 3 prochaines années.

### → **L'assainissement du marché de Diaobé :**

Les opérations d'assainissement envisagées concernent le remblaiement de la place « syndicat », la réhabilitation du canal d'évacuation des eaux de pluie et la mise en place de bacs à ordures. Ces actions permettront d'améliorer l'hygiène et la propreté autour du marché et permettront de renforcer la santé des populations.

### → **La construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classes :**

La construction et la réhabilitation de douze salles de classes permettra d'améliorer quantitativement et qualitativement les infrastructures scolaires. La construction de trois centres de formation des jeunes sera un atout dans le cadre du renforcement des capacités des populations.

### → **Le fonçage de puits pastoral :**

Les objectifs ont été retenus pour les villages dont les puits sont non fonctionnels, ou qui sont de type traditionnel et soumis à un tarissement précoce. Les sept autres puits permettront d'améliorer l'accès à l'eau potable au niveau de ces villages.

### → **La réalisation d'un nouveau forage:**

Elle permettra de renforcer le dispositif hydraulique dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations par l'accès à l'eau potable.

### → **L'extension du réseau d'adduction d'eau potable:**

Elle concerne le village de Kounkané pour 80 000 m et permettra une meilleure desserte de l'ouvrage.

### → **L'aménagement des mares:**

Il concerne les huit sites les plus importants de la CR de Kounkané. Sa réalisation sera d'un atout considérable pour l'abreuvement du bétail.

### → **L'aménagement de cuvettes de récupération des eaux de pluie:**

La mise en place de dix cuvettes de récupération des eaux de pluie permettra une meilleure rétention de ces dernières quelques mois après l'hivernage. Cela permettra de mener es activités génératrices de revenus comme le maraîchage.

### → **Le curage du cours d'eau:**

Il s'agit du cours d'eau du Kayanga et permettra de mieux pratiquer la pêche .

→ **La réhabilitation de pistes:**

La réhabilitation de 33 km de pistes facilitera la mobilité des populations et favorisera les échanges entre les villages éloignés et les principaux centres. Cela participera à désenclaver la CR.

→ **La mise en place d'un poste de santé :**

La réalisation d'un poste durant la troisième année permettra de couvrir l'ensemble de la CR.

→ **L'équipement et la dotation en médicaments des case de santé :**

L'équipement et la dotation en médicaments de cinq cases de santé permettra l'amélioration de la couverture sanitaire.

→ **La construction de terrain de sport :**

La construction de quatre terrain de sport au niveau de la CR de Kounkané permettra aux jeunes de bénéficier d'infrastructures sportives adéquates et de mener des activités générant des recettes.

→ **La mise en place foyer des jeunes :**

La mise en place de trois foyers des jeunes devrait permettre aux jeunes d'avoir des centres de distraction et de loisirs pour leur épanouissement.

→ **La mise en place de magasin de stockage :**

La mise en place de deux nouveaux magasins permettra à chaque village d'avoir un lieu adéquat pour la sécurisation de la récolte face aux incendies.

→ **Moulin**

La mise en place de vingt moulins à mil permettra de renforcer le dispositif pour l'allègement des travaux de la femme sur toute l'étendue de la CR.

→ **La construction de marché :**

La construction de quatre nouveaux marchés permettra de renforcer les équipements marchands de la communauté rurale. Les populations pourront ainsi s'adonner davantage aux activités commerciales.

→ **La construction de neuf parcs à vaccination et centres d'expérimentation**

La construction de neuf parcs à vaccination et centres d'expérimentation permettra de renforcer le dispositif de lutte contre les épizooties. Les centres d'expérimentation seront déterminants pour les projets d'insémination artificielle.

→ **Le reboisement :**

Le reboisement de 18 ha permettra de contribuer à la lutte contre la désertification.

→ **La défense, restauration des sols / Conservation des eaux et des sols :**

Cette action concerne la lutte anti-érosive par la réalisation de haies vives, de brise vents et de cordons pierreux. Elle permettra de récupérer 15 ha de terre.

→ **La réalisation de périmètres maraîchers :**

La réalisation de 18 périmètres maraîchers permettra aux populations de diversifier les activités et d'améliorer les revenus.

### 1.3 PRE REQUIS

L'atteinte de ces objectifs nécessite au préalable un certain nombre de pré requis notamment la prévention et la gestion des conflits potentiels ou réels liés :

- à l'inégale répartition des équipements et infrastructures entre les différentes zones de la communauté rurale ;
- au problème de l'accès à la terre pour toutes les catégories de la population en particulier les femmes ;
- à la question de la persistance d'une gestion foncière traditionnelle malgré les attributions dévolues au Conseil rural dans ce domaine ;
- à la divagation des animaux dans les champs du fait du rétrécissement ou de la rareté des zones de parcours du bétail qui compromet l'équilibre des relations entre agriculture et élevage.

Enfin, la capacité de mobilisation de la contrepartie financière par le Conseil rural et les bénéficiaires constitue une condition préalable à la réalisation de ces objectifs.